

Dossier : Aménagement de la Peel p. 5 à 7

l'aurore *boreale*

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-YUKONNAISE

VOLUME 31 | Numéro 3 | 1 \$ | N° de convention : 40610510

Le mercredi 5 février 2014



Photo : Mark Gillett (Yukon Quest).

En tout, dix-huit équipes ont pris le départ de la 31^e édition de la Yukon Quest à Fairbanks en Alaska avec leurs fidèles coéquipiers, les chiens alaskans.

Yukon Quest 2014

PIERRE CHAUVIN

Les températures estivales ont forcé les organisateurs de la course de traîneaux à chiens Yukon Quest à modifier l'itinéraire. Les mushers ne passeront pas cette année par American Summit, jugé « impraticable ».

Les lignes de départ et d'arrivée ont aussi été modifiées : la Quest arrivera aux sources de Takhini au lieu du centre-ville de Whitehorse. Pour l'occasion, le Café Balzam

sera ouvert 24 h sur 24 du 8 au 15 février prochains : mushers, journalistes, volontaires et admirateurs y sont les bienvenus. Les propriétaires du café ont annoncé que le premier musher à franchir la ligne d'arrivée sera récompensé par un repas complet.

À l'heure de rédiger ces lignes, les deux mushers francophones qui participaient à la course avaient dû abandonner. Selon l'information reçue des

organisateurs, Jean-Denis Britten a abandonné pour des « raisons personnelles ». Normand Casavant a quant à lui pris cette décision pour « le bien-être de ses chiens ». Il reste donc seize mushers dans la course, onze Américains, trois Canadiens, dont le Yukonnais Brian Wilmshurst, un Suédois et un Nouveau-Zélandais.

Pour les plus récentes nouvelles sur la course, visitez aureoboreale.ca, notre page Facebook ou notre compte Twitter @l_aureoboreale.

Condammations dans l'affaire Denis Chabot. p. 2
Compostage amélioré à Whitehorse..... p. 9
Sourdough Rendezvous sur la Main..... p. 11
Découvrez le Yukon Arctic Ultra..... pp. 20-21

Trois condamnations après la mort de Denis Chabot

PIERRE CHAUVIN

Frank Taylor, Integra Tire et North 60 Petro ont été reconnus coupables d'une partie des accusations qui pesaient contre eux à la suite du procès entourant la mort de Denis Chabot. Paul Bubiak, superviseur de Denis Chabot, a lui été acquitté de toutes les accusations qui pesaient contre lui.

Le juge Faulkner a rendu sa décision mercredi 29 janvier au matin. Leur procès avait été ajourné le 6 décembre dernier en cour territoriale du Yukon.

Denis Chabot, un mécanicien originaire de Sherbrooke, est décédé le 15 novembre 2011 après qu'un camion sous lequel il travaillait l'a écrasé. Son superviseur, Paul Bubiak, la compagnie pour laquelle il travaillait, Integra Tire, ainsi que Frank Taylor, superviseur du chauffeur qui a écrasé Denis Chabot et la compagnie pour laquelle chauffeur et Taylor travaillent, North 60, étaient

accusés en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail du Yukon.

La plupart des quatorze accusations portaient sur le manque de formation adéquate de leurs employés respectifs. Paul Bubiak et Integra Tire faisaient aussi face à des accusations d'avoir failli à immobiliser un équipement qui était en cours de réparation, et à mettre en place et utiliser une procédure de verrouillage. C'est au sujet de cette dernière procédure qu'Integra Tire a été condamnée. North 60 et Frank Taylor étaient aussi accusés d'avoir omis de suivre les procédures nécessaires lorsque la vue d'un conducteur est obstruée. Cette accusation-là a été rejetée, mais ils ont été condamnés pour avoir manqué à la bonne formation de leurs employés.

Chronologie exacte

Dans son verdict, le juge Faulkner a tranché sur la

chronologie exacte des événements — il n'y avait pas de témoin direct de l'accident — en se basant sur les caméras de sécurité d'Integra Tire et les différents témoignages.

Après avoir travaillé pendant une bonne partie de la journée sur le camion, Denis Chabot avait indiqué à son superviseur qu'il avait presque fini. Paul Bubiak avait alors appelé North 60 pour qu'on vienne récupérer leur véhicule. Peu de temps après cela, selon le témoignage de Paul Bubiak, Denis Chabot a confirmé que le camion était prêt. Longtemps débattu durant le procès, le juge a estimé que lorsque le chauffeur Allan Lelievre avait monté dans le camion, Denis Chabot était encore dans les locaux d'Integra Tire. Il serait ensuite ressorti pour aller récupérer plusieurs crics laissés sous le camion.

Or, le camion avait été démarré par Paul Bubiak avant que le chauffeur n'arrive. Le juge en a déduit que Denis

Chabot ne pouvait pas savoir que le chauffeur était arrivé.

Integra Tire n'avait pas de procédure de verrouillage, note le juge — c'est-à-dire placer une étiquette sur le camion pour indiquer une réparation en cours et retirer les clés du démarreur — ce qui contrevient aux règles en vigueur.

Le juge a aussi estimé que même si Denis Chabot ne se trouvait pas sous le camion au moment où Allan Lelievre est arrivé, celui-ci aurait pu remarquer les crics s'il avait effectué une tournée de vérification comme le veut la procédure.

Enfin, il a noté que le superviseur du chauffeur, Frank Taylor, l'avait vu grimper dans le camion sans faire de tournée de vérification.

À ce moment-là, « la dernière chance d'arrêter la chaîne d'événements qui a conduit à l'accident a été perdue », note le juge.

C'est pour cette raison qu'il a condamné Frank Taylor et North 60, notant que le chauffeur n'avait pas reçu la formation nécessaire au sujet de la tournée de vérification.

Preuve vidéo

Enfin, le juge a critiqué l'attitude de certains des accusés. Dans la copie de la bande vidéo des caméras de sécurité faite par les policiers, il manquait deux segments qui s'avéraient importants, dit le juge. Aucun des accusés n'a fait part de cela à la procureure, même s'ils n'étaient sous aucune obligation légale de le faire, ce qui a rendu le procès plus difficile, estime le juge Faulkner.

« Rien ne les obligeait à faire une telle divulgation, mais cela semble bizarre, voire malheureux, qu'ils ne l'aient pas fait », écrit-il.

L'audience pour déterminer la peine des trois accusés est prévue le 2 avril prochain, à 9 h 30, en cour territoriale.

Se faire soigner dans sa langue

PIERRE-LUC LAFRANCE

C'est le 28 janvier qu'a eu lieu le lancement officiel du projet pilote d'offre de service en français dans le domaine de la santé. Ce projet vise à améliorer l'accès des francophones aux services de première ligne dans trois secteurs choisis conjointement par des représentants de la communauté francophone et du gouvernement. Les services de santé assurés par Santé et Affaires sociales, le service de soins à domicile et la clinique de spécialistes de l'Hôpital général de Whitehorse vont ainsi commencer à offrir un programme bilingue d'offre active, qui aborde la prestation des services en tenant compte des besoins des clients.

Pour Régis St-Pierre, président de Partenariat communauté en santé, « considérant la hausse démographique de la population francophone du Yukon et les succès en matière de recrutement et de rétention du personnel bilingue en santé, cet engagement envers les services de santé en français est d'autant plus pertinent. »



Photo : Pierre-Luc Lafrance.

Doug Graham, le ministre de la Santé et des Affaires sociales; Angélique Bernard, présidente de l'Association franco-yukonnaise; Régis St-Pierre, président de Partenariat communauté en santé; Elaine Taylor, ministre responsable de la Direction des services en français et Jason Bilsky, directeur général de la Régie des hôpitaux du Yukon.

Pour Doug Graham, ministre de la Santé et des Affaires sociales, ce projet est une continuité de ce qui s'est fait en éducation. « J'étais au ministère de l'Éducation il y a trente ans quand nous avons commencé les programmes d'immersion en français. Je m'excuse d'ailleurs de ne pas parler français, mais mes enfants le parlent couramment. »

Il y a trois composantes au

projet pilote : le service d'interprétation, la mise en place de lignes directrices sur la dotation de postes désignés bilingues et l'offre active.

Service d'interprétation

Le service d'interprétation est un élément important de ce programme. Dans l'éventualité où il n'y a pas de personnel bilingue sur place pour

accueillir et servir les clients en français, un service confidentiel d'interprétation par téléphone sera fourni par des interprètes spécialisés dans le domaine médical. Ce service sera assuré par un cabinet d'interprètes auquel on fait appel ailleurs au Canada.

Une stratégie pour pouvoir des postes bilingues

Le gouvernement travaille également à l'élaboration de lignes directrices sur la dotation en personnel bilingue. Un comité a été mis en place afin de cibler des postes stratégiques où il est essentiel d'avoir du personnel bilingue. Dans un premier temps, le comité évaluera les ressources en présence afin de placer les bonnes personnes aux bons endroits.

L'offre active

Les affiches indiquant clairement l'offre active de services en français ont déjà été mises en place dans les points de service visés et des formulaires en français y sont également accessibles. De plus, les employés recevront une formation spéciale dans le cadre

du projet. Le personnel ne sera pas nécessairement bilingue, mais il sera capable d'accueillir les gens dans leur langue et, surtout, de les acheminer vers les bons services.

Un projet qui pourrait s'étendre

Angélique Bernard, présidente de l'Association franco-yukonnaise, rappelle qu'il est important que la communauté francophone profite de ce programme, car ce projet pilote « représente une étape importante dans le développement d'une offre de service adéquate et efficace. » En effet, il s'agit d'un premier pas dans « le processus de mise au point d'un modèle de prestation de service en français plus stratégique et mieux ciblé au sein du gouvernement du Yukon », pour reprendre les mots de la ministre responsable de la Direction des services en français, Elaine Taylor. « Nous apprendrons certainement beaucoup de choses en réalisant ce projet, et les résultats obtenus nous serviront de cadre de référence pour la mise en place d'autres services au sein du gouvernement », a-t-elle ajouté.

FERMETURE DE CENTRES DE SERVICES RÉGIONAUX
POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

l'aurore boréale

Direction : Pierre-Luc LaFrance, dir@auroroboreale.ca
 Journalistes : Pierre Chauvin
 Correspondants : Jean Chalifour, Marie-Hélène Comeau
 Publicité, distribution, infographie :
 Marie-Claude Nault : pub@auroroboreale.ca
 Correction d'épreuves : Françoise La Roche
 Adresse : 302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
 Téléphone : (867) 667-2931 • Télécopieur : (867) 667-2932
 Sites Web : auroroboreale.ca

Le journal est publié toutes les deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1 000 exemplaires et sa circulation se chiffre à 958 exemplaires.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représenté par l'agence publicitaire

Lignes Agates : 1-866-411-7486

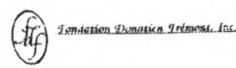
L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien-Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise, située à Whitehorse, au Yukon.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

Canada



Ligne Agate

Éditorial

Transport scolaire
et décisions aléatoires

PIERRE-LUC LAFRANCE

La situation est simple : Le 10 janvier, des parents de l'École Émilie-Tremblay ont reçu une lettre pour leur annoncer que la compagnie de transport Takhini ne pourrait plus prendre leurs enfants pour les amener au centre-ville à cause d'une surpopulation et d'incidents dans l'autobus 15. Précisons que ces enfants sont hors secteur et qu'ils jouissaient d'une permission spéciale pour prendre cet autobus. Et cette permission pouvait être révoquée... sur une base annuelle et non à tout moment.

La décision était en vigueur en date du 13 janvier, obligeant ainsi les parents à trouver d'autres façons de fonctionner. Cela a affecté plus de vingt enfants de l'école (et seize familles). Disons qu'un seul jour ouvrable, ça ne donne pas beaucoup de temps pour les parents afin qu'ils trouvent d'autres arrangements. Je ne sais pas si vous avez des enfants, mais cela demande toute une logistique (presque une gymnastique) pour arranger les horaires de tout le monde, pour prendre des arrangements avec la garderie, avec les activités parascolaires, etc.

Finalement, le 22 janvier, les parents ont reçu une lettre pour leur dire que tout rentrait dans l'ordre et qu'ils pouvaient de nouveau envoyer leurs enfants dans l'autobus 15 dès le lendemain. Voilà, fin de l'histoire, tout est bien qui finit bien.

J'aurais pu intituler cet éditorial « Compte rendu d'une nouvelle qui ne sera jamais écrite ». Car, sur bien des plans, la situation est déjà réglée. Mais, car il y a toujours un mais, il reste un détail nébuleux. Et c'est pour ça que je ressens le besoin de vous en parler. Cette solution est temporaire, car le département du transport scolaire du ministère de l'Éducation se conserve le droit de résilier cette permission avec un préavis d'une semaine. Probablement que ça n'arrivera pas et que tout va bien se passer, mais cette épée de Damoclès demeure au-dessus de la tête des parents.

Avant de déchirer votre chemise et de tempêter contre la Commission scolaire et l'École Émilie-Tremblay, je tiens à mettre une chose au clair : si la situation a touché des élèves, ce transport scolaire n'est pas de leur ressort, mais bien de celui du ministère de l'Éducation, et c'est de ce côté que j'ai noté plusieurs irrégularités. Qu'on s'entende bien, je ne crois pas (je suis même sûr du contraire) qu'il y ait de gens malintentionnés dans ce dossier. Mais on voit clairement qu'il y a des lacunes du côté de l'organisation.

D'abord, la question du préavis d'une semaine (et même dans le cas de la première lettre, d'un préavis de trois jours) pour annoncer aux parents que leurs enfants ne pouvaient plus emprunter le parcours de l'autobus 15 : cela va à l'encontre de la politique 5004 qu'on trouve sur le site Internet

du ministère qui stipule que les permissions peuvent être revues sur une base annuelle. Mais là aussi, il y a un problème, car pour emprunter un autobus en dehors de la zone de fréquentation scolaire prévue par la loi, les familles doivent faire une demande écrite à la Student Transportation Officer... mais il n'y a pas de suivi ou d'accusé de réception ou de système en place pour montrer aux parents que la demande a été reçue... et acceptée. C'est dommage de voir qu'un organisme qui a pris la peine de se doter d'une politique (une décision qui permet de protéger aussi bien les citoyens que le ministère) ne prend pas la peine de suivre son propre code.

Des parents se sont confiés sur d'autres problèmes au sujet de cet autobus (et sur d'autres circuits). Des durées déraisonnables pour certains parcours, des problèmes d'intimidation, etc. Et le système de plainte du ministère est pour le moins chaotique. Là aussi, il n'y a aucun suivi et aucun accusé de réception.

Bref, le problème est réglé pour les parents des enfants touchés par cette décision. Par contre, cela a mis en lumière certaines lacunes organisationnelles du côté du ministère de l'Éducation, particulièrement en ce qui a trait au transport scolaire. Espérons que la situation va pousser les dirigeants à mettre en place des dispositifs pour s'assurer que la situation ne se reproduira pas.

Un passeport santé bilingue au Yukon

PIERRE-LUC LAFRANCE

Le 24 janvier, le gouvernement du Yukon a lancé un nouvel outil visant à aider les francophones et les professionnels de la santé anglophones à mieux se comprendre, le Passeport santé, un livret qui présente les termes et expressions les plus courantes dans le domaine médical et leur traduction.

En 2012, le Partenariat communauté en santé a invité

le ministère de la Santé et des Affaires sociales à envoyer un représentant à la conférence organisée par la Société Santé en français. Les délégués du Réseau Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador, qui étaient présents à la conférence, ont présenté leur Passeport santé et ont par la suite permis au Ministère d'adapter le document en fonction des besoins des Yukonnais.

À l'origine, le livret a été conçu à l'intention de la

population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Passeport santé est distribué dans tous les cabinets de médecin, les centres de soins de santé et les hôpitaux, et le Partenariat communauté en santé en recevra aussi des exemplaires.

On peut se le procurer en téléphonant au 867 667-3010 ou au 1-800-661-0408, poste 3010, ou en ligne sur le site du Ministère (www.hss.gov.yk.ca/fr/index.php).

Scène locale

Année record pour le tourisme

PIERRE CHAUVIN

L'année 2013 aura été une année record pour l'industrie touristique yukonnaise : plus de 345 000 touristes ont franchi la frontière entre janvier et décembre.

C'est une hausse de 8 % comparée à l'année précédente.

Une hausse que l'on peut en partie attribuer aux entreprises yukonnaises qui ont travaillé fort pour offrir plus de services,

explique le ministre du Tourisme et de la Culture, Mike Nixon. « Toute l'industrie s'est retroussé les manches, » dit le ministre.

« Ils [les entrepreneurs] ont vu qu'il y avait beaucoup de compétition avec les autres provinces, et qu'ils devaient améliorer leurs offres », ajoute-t-il.

La clientèle américaine, qui représente plus de 65 % des touristes, ainsi que la clientèle

canadienne (hors Yukon), avec de 32 000 visiteurs, sont les deux sources les plus importantes de touristes.

La mise en place d'un vol par Air North de Whitehorse à Ottawa en passant par Yellowknife est une très bonne nouvelle pour l'industrie touristique. « Cela nous donne accès à un de nos marchés domestiques clé, Ottawa, mais aussi Toronto et Yellowknife », dit le ministre.

Autre marché à conquérir : le Japon. Le ministre, accompagné d'une délégation d'entreprises yukonnaises, était à Vancouver début janvier pour rencontrer leurs homologues japonais. « Je pensais que les Japonais étaient plus intéressés par les activités hivernales offertes au Yukon », dit Mike Nixon, « mais la nouvelle tendance pour les Japonais, ce sont les offres de style aventure, et ils s'intéressent aux activités offertes en été. »

Le ministre a aussi annoncé que des statistiques plus précises seraient bientôt dévoilées : le chiffre de 345 000 touristes correspond aux personnes qui franchissent la frontière internationale du territoire. Or, les touristes canadiens qui vont au Yukon sans franchir cette frontière ne sont pas comptabilisés; en revanche, les Yukonnais qui font un aller-retour aux États-Unis le sont dans ces statistiques.

Lettre à l'éditeur

L'Après

La galerie de l'Assemblée législative a été occupée vendredi et samedi alors que les Yukonnais étaient invités par le Comité sélect à visionner huit présentations sur la fracturation hydraulique. Les mots « réglementation » et « agir de façon responsable » étaient très actuels. Si l'on considère que l'industrie pétrolière ne peut pas être réglementée malgré cela, l'expérience a été très instructive.

En premier, Gilles Wendling, hydrologue, a expliqué que le Yukon n'a que de minimes données sur ses aquifères

profondes ou peu profondes et qu'il n'y aura pas de bouton pour faire marche arrière lorsque l'eau sera contaminée. Selon lui, il serait nécessaire de commencer maintenant un long processus (années) de surveillance, de mesures et d'analyses des aquifères en commençant par les régions ciblées par l'industrie avant de permettre la fracturation hydraulique. Il n'a exprimé aucune position sur le sujet et mentionnait qu'il était nécessaire de réglementer.

Les cinq conférenciers suivant n'avaient pour buts que de nous convaincre de « leurs

pratiques exemplaires » de fracturation hydraulique, leur meilleur règlement au monde et leurs bénéfices...

Pour avoir de l'information sur certains des conférenciers, vous pouvez aller dans le site Internet de l'Aurore boréale sous la rubrique Courrier. C'est la présentation des Premières nations de Fort Nelson (FNFN) qui a aidé à renverser la vapeur dans la salle. Les représentants ont affirmé avoir cru aux promesses du lobbying en 2006, ce qui les a menés dans un processus où l'on ne parle que de consultations sur

papier et où les règlements ne sont pas respectés. Malgré leurs efforts à freiner l'industrie, celle-ci veut augmenter sa fracturation hydraulique de 600 % pour atteindre 50 000 puits. La FNFN n'a aucune idée du volume total d'eau que l'industrie a utilisé jusqu'à maintenant et qu'au mois de juin 2013, l'industrie a approuvé des licences pour l'équivalent de 8 000 piscines olympiques par année pour fracturer leur territoire. Malgré cela, durant leur présentation, il était question de s'asseoir avec l'industrie du pétrole pour avoir une meilleure réglementation et plus de bénéfices.

La FNFN a mis en garde le comité de prendre son temps avant d'ouvrir la boîte de Pandore au Yukon et de consulter les Premières nations. Il est dommage que la FNFN n'ait pas été aussi ferme pendant sa présentation que durant une courte entrevue avec les Yukoners Concerned au cours de laquelle la chef a reconnu que l'acceptation du développement de la fracturation dans le bassin de Horn n'aurait jamais dû avoir lieu, et qu'elle était en partie responsable de l'ouverture du bassin Liard pour la fracturation hydraulique. Lorsqu'on leur a posé la question : « Comment coteriez-vous votre relation avec l'industrie pétrolière sur une échelle de 1 à 10? Elle a tout de suite répondu -5. La chef a

précisé que la croyance en une meilleure réglementation fait partie du désastre qui s'étend.

C'est la synergie que j'ai déjà mentionnée. Cela signifie avoir toutes les personnes concernées réduites en une seule voix; l'acceptation que la fracturation peut être réglementée.

La participation des ministres était à son maximum durant la huitième présentation du National Energy Board (NEB) qui a osé nier la lecture du document : « Brief review of threats to groundwater contamination from the Oil & gas industry' methane migration and hydraulic fracturing. (par Jessica Ernst en 2013)

La NEB est aussi restée bouche bée devant plusieurs questions concernant son expérience de fracturation dans le pergélisol demandée par l'Honorable Currie Dixon. Plusieurs questions intéressantes sont restées sans réponses ou détournées.

Pour conclure, demandons au Comité sélect (rbhf@gov.yk.ca) d'inviter M. Marc Durand au Yukon, Dr.-Ing. (bac/maîtrise/doctorat/post doctorat) en géologie appliquée et qui précise clairement que le sol fracturé, lors de l'abandon des puits, contient 80 % du méthane (inaccessible par l'industrie) et que, tôt ou tard, ce méthane remontera à la surface par les failles et que cela ne peut pas être réglementé.

Jacqueline Vigneux



Spécial
Saint-Valentin
12 roses 160 \$

In Bloom Flowers
211, rue Main, suite B1
(867) 633-3366 1 888-335-9099
www.inbloomflowersyukon.com

PEEL

PIERRE CHAUVIN

Aménagement et les différences

Bien que le gouvernement ait gardé tel quel une grande partie du plan d'aménagement du bassin de la rivière Peel proposé par la commission en 2011, les modifications effectuées représentent un enjeu crucial : l'étendue et les conditions de protection du bassin.

Catégories de protection

Dans son rapport, la commission proposait deux types de protection : les zones de conservation qui représentaient 80 % du territoire, où toute nouvelle activité d'exploration et d'exploitation ainsi que la construction de routes étaient interdites.

Seuls les propriétaires de revendications existantes pourraient exploiter les ressources, mais sans pouvoir construire de routes dans ces zones-là et seules les activités minières pourraient être autorisées.

Les zones de gestion intégrées (IMA), quant à elles, représentaient 20 % du bassin de la Peel et étaient prévues pour l'exploitation. Les IMA étaient elles-mêmes sous-divisées en trois catégories en fonction de l'intensité de l'exploitation autorisée.

Le niveau maximum d'exploitation se trouvait dans la troisième zone, soit 8 % de tout le bassin.

Dans le plan du gouvernement, il existe trois catégories : les zones protégées (PA) qui représentent 29 % du bassin, les réserves intégrales à usage restreint (RUWA), 44 % du bassin, et les zones de gestion intégrées (IMA), 27 % de la Peel.

On passe donc de 80 % de conservation à 29 %. Sur les RUWA, les mines sont autorisées, mais pas l'exploitation de gaz, de pétrole et la récolte de bois. Les IMA, quant à elles, n'ont pas de conditions assorties — tout type de développement y est possible. Les IMA sont sous-divisées en quatre catégories en fonction de l'intensité des

activités pratiquées.

Routes

Autre différence importante, les routes sont autorisées pour l'exploitation de revendications dans les terres protégées, contrairement à ce que la commission avait préconisé. Cette possibilité est par contre assortie d'un certain nombre de conditions — les routes sont temporaires, fermées au public et doivent être abandonnées une fois l'exploitation terminée. Des conditions semblables s'appliquent pour les routes construites dans les RUWA.

Comme dans le rapport original, le gouvernement précise que toutes les routes doivent être temporaires et établit une hiérarchie : seulement lorsque l'accès par avion ou par sentier n'est pas faisable, alors la construction de la route est possible dans les RUWA et IMA.

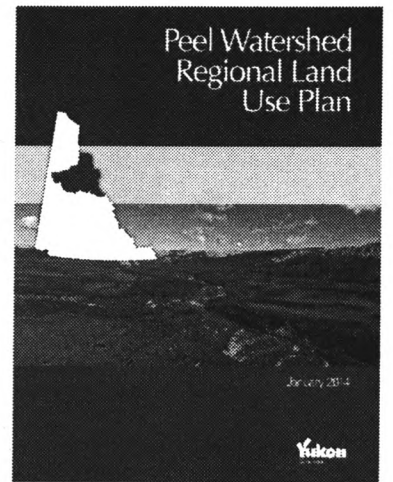
Rivières

Une partie de la rivière Peel ainsi que les rivières Ogilvie et Blackstone sont identifiées comme des « corridors de

rivières majeurs », ce qui interdit toute construction permanente et que seuls des ponts de glace peuvent être utilisés pour les traverser. Ces corridors s'étendent sur 1 km de chaque partie de la rive. Une autre désignation de parc à rivière sauvage, sous-division de la catégorie des zones protégées, permet de protéger les rivières Wind, Bonnet Plume, Snake et Hart de toute activité industrielle pendant la période de voyage estivale de la région.

Surface perturbée

Pour mesurer les effets de l'exploitation du Peel, le rapport du gouvernement se calque sur ce que la commission proposait. Deux indicateurs sont pris en compte : la surface du Peel perturbée par les activités humaines et la densité linéaire, c'est-à-dire la longueur totale des infrastructures linéaires construites, comme une route. Pour les RUWA et IMA, une limite pour chacun des indicateurs est fixée : 0,2 % de la surface des RUWA peut être perturbée, alors que pour les IMA, c'est de 0,1 à 1 % pour



les quatre zones respectives.

Au total, sur les 67 430 km² du bassin de la Peel, 147,19 km² peuvent être perturbés, soit un peu plus de 0,2 %.

Revendications existantes

En date du 11 juillet 2011, il y avait 8 428 revendications : 1 998 dans les zones protégées, 5 673 dans les RUWA et 1 552 dans les IMA.

Certaines étant sur deux zones de protection, elles sont comptées en double.

Toutes les revendications peuvent être exploitées, même dans les zones protégées.



PEEL

La contestation s'intensifie



Photo : Pierre Chauvin.

Mercredi 29 janvier, plus de 400 personnes sont venues manifester devant l'Assemblée législative contre le plan adopté par le gouvernement sur le bassin de la Peel.

PIERRE CHAUVIN

La contestation autour de la décision du gouvernement du Yukon de rejeter les recommandations finales de la commission dans son rapport de 2011 prend de l'ampleur dans la rue, mais aussi sur le terrain judiciaire.

Mercredi 29 janvier, plusieurs centaines de personnes étaient venues manifester devant l'Assemblée législative du Yukon contre la décision du gouvernement de ne protéger qu'un tiers du bassin de la rivière Peel.

Lors de l'événement, organisé par la division yukonnaise de la Société pour la nature et les parcs du Canada (CPAWS) et la Yukon Conservation Society (YCS), plusieurs Yukonnais ont pris la parole, ainsi que de nombreux représentants des Premières nations de communautés à travers le territoire — Teslin, Old Crow, et même Inuvik aux Territoires du Nord-Ouest. La chef de file du NPD, Liz Hanson, et la critique du Parti sur l'environnement, Kate White, étaient aussi présentes.

« Je suis ici pour dire que

nous sommes unis avec nos frères et sœurs Vuntut, Natcho, du Conseil tribal des Gwich'in et Tr'ondëk », a déclaré Duane Gastant Aucoin, représentant du conseil Tlingit de Teslin.

« Mais nous nous sommes aussi unis avec tous les Yukonnais », a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il était aussi là en solidarité avec le bassin de la Peel : animaux, arbres, eau et air. Pendant une heure et demie, des dizaines de personnes se sont relayées pour prendre la parole. Le thème de la démocratie est revenu souvent dans les discours. Kate White s'est interrogée sur l'absence de représentants du gouvernement à la manifestation qui se tenait cependant devant leurs bureaux.

Installée au Yukon depuis quatre mois, André-Anne Veilleux découvre juste le Yukon et son territoire longtemps protégé. « Depuis qu'on est arrivé, on se rend compte à quel point c'est un paradis qui a été bien gardé, bien conservé », dit-elle, en entrevue à *l'Aurore boréale*. Elle espère que les Yukonnais vont s'unir pour combattre le plan

du gouvernement, mais aussi que la cause reçoive plus d'attention médiatique à l'extérieur du territoire.

« J'espère que la nouvelle va faire le tour du Canada, parce qu'au Québec, je parlais avec la famille et ils n'ont pas entendu grand-chose malheureusement », regrette-t-elle.

Des manifestations similaires se sont déroulées à travers tout le territoire : à Dawson, Mayo, Haines Junction et aussi dans les Territoires du Nord-Ouest à Aklavik, Inuvik et Fort McPherson.

Poursuite contre le gouvernement

Sur le terrain judiciaire, les Premières nations de Nacho Nyak Dun et Tr'ondëk Hwëch'in accompagnées par CPAWS et la YCS ont déposé une poursuite contre le gouvernement devant la Cour suprême du Yukon, lundi 27 janvier.

Elles sont représentées par le célèbre avocat Thomas Berger, qui a remporté de nombreuses batailles juridiques pour de Premières nations sur la question des revendications territoriales, d'abord en 1973

avec une affaire qui a fait jurisprudence et plus récemment au Manitoba en faveur de la Fédération des Métis.

« C'est une poursuite que personne ne voulait tenter », a déclaré l'avocat lors d'une conférence de presse à Vancouver, peu avant le dépôt de la poursuite. « Mais le gouvernement du Yukon a forcé les plaignants à aller en cour, pas seulement pour défendre les Premières nations et les valeurs environnementales du Yukon, mais aussi pour défendre des principes inscrits dans la Constitution », a-t-il expliqué.

Le chef de la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in a rappelé l'importance historique du bassin pour les Premières nations. « Nos aînés ont coutume de dire : la Peel, c'est notre église, notre université et notre grenier. Elle nourrit notre esprit, notre pensée et notre corps. Elle est aussi sacrée pour nous qu'elle l'était pour nos ancêtres et qu'elle le sera pour nos petits-enfants », a-t-il déclaré.

La poursuite allègue que la décision du gouvernement revient à ignorer complètement

le processus de consultation et que les catégories de protection introduites étant nouvelles, cela revient à introduire unilatéralement un nouveau plan d'aménagement.

Or, l'Accord-cadre définitif (UFA) signé en 1993 entre les gouvernements fédéral et territorial, et le conseil des Yukonnais autochtones qui est la base de toute négociation, ne donne au gouvernement que trois possibilités : accepter, modifier ou rejeter. Après le premier rapport de la commission en 2009, le gouvernement avait opté pour la voie de la modification. Après le rapport de la commission en 2011, le gouvernement a introduit des concepts tellement différents du plan de la commission que cela revient à réécrire complètement le plan d'aménagement, et donc de passer outre le travail de la commission, explique Thomas Berger.

Il rappelle que l'aménagement du territoire doit être fait suivant les articles de l'accord-cadre définitif, et que le gouvernement du Yukon ne peut prendre des décisions unilatérales sur le sujet.

PEEL

Réactions politiques

PIERRE CHAUVIN

À la suite de l'adoption par le gouvernement de son plan d'aménagement de la Peel, le premier ministre Darrell Pasloski a tenu à justifier cette décision : il s'agit de trouver un équilibre entre la protection du bassin et le développement économique de la région.

L'adoption d'un nouveau plan qui change la protection de 70 % à 29 % du bassin de la Peel a déclenché une vague de fureur parmi les écologistes, l'opposition officielle, mais aussi de nombreux Yukonnais.

La charge a d'abord été menée par le NPD et la Yukon Conservation Society (YCS).

« Je suis déçue que le gouvernement ait choisi la route de la confrontation avec les Premières nations », a déclaré Kate White, critique du NPD sur l'environnement.

« Pour moi, c'est un vrai manque de respect », dit-elle.

Elle rappelle que le NPD avait appuyé le plan final en 2011, et dit s'inquiéter pour le

prochain projet d'aménagement du territoire : sur les huit projets prévus, seul le plan Nord Yukon est terminé et à part le Peel, il en reste six.

Or, note la députée du NPD, la participation des Yukonnais dans le processus d'aménagement est cruciale. La décision du gouvernement yukonnais d'aller à l'encontre du souhait de la plupart des citoyens qui sont intervenus en faveur d'une protection complète risque d'en décourager beaucoup, estime-t-elle.

En plus du fait que le gouvernement a considérablement réduit les zones protégées, des routes peuvent être construites à travers ces zones, déplore quant à elle, Karen Baltgailis, directrice générale de la Yukon Conservation Society (YCS). « Nous les appelons de fausses zones protégées », explique-t-elle.

Et même si les routes construites doivent être fermées au public – pour empêcher

l'accroissement de la pêche et de la chasse, Karen Baltgailis explique que la taille du bassin rend l'application de cette règle impossible.

« Ils disent qu'ils vont construire les routes de manière à ce que nous ne les voyions pas, mais ce n'est pas possible. Le seul endroit pour placer une route est dans la vallée. »

Elle critique aussi le seuil de 0,2 % de surface perturbée (voir article page 5), ce qui représenterait 4 000 hectares de terre, ou quatre mines, près des rivières Wind et Bonnet Plume, avec une route toute saison le long de la rivière. « Comment ce niveau de développement industriel peut-il être considéré comme compatible avec le tourisme et la vie sauvage? », demande-t-elle.

Sur les 10 000 soumissions à la commission, Karen Baltgailis dit que près de 2 000 d'entre elles venaient de Yukonnais.

Toute entreprise qui songe à exploiter le Peel doit être mise en garde que les Yukonnais et les Premières nations

concernées sont contre toute exploitation dans les zones qui auront été protégées dans le rapport final de la commission, a-t-elle tenu à préciser.

Mais l'industrie minière n'est pas satisfaite de ce plan non plus. La Chambre des mines du Yukon, qui représente l'industrie minière du Yukon, considère que les nombreuses conditions dans les zones ouvertes à l'exploitation équivalent à une protection complète du bassin.

« (Le plan) fait que de nombreux projets ne sont plus rentables dans cette région », explique Samson Hartland, directeur général, en entrevue à l'*Aurore boréale*. Pour lui, l'équilibre dont parle le premier ministre n'a pas été atteint.

« Seul le temps nous dira quelles sont les retombées du plan sur les explorations », regrette-t-il.

En entrevue à l'*Aurore boréale*, le premier ministre Darrell Pasloski a dit être au courant des critiques formulés par les deux camps. « Cela montre que c'est (un plan)

équilibré », répond-il. Il a encouragé les Yukonnais à lire le plan. « Ce qui est rapporté au sujet du plan ne reflète pas le plan tel qu'adopté », a rajouté le premier ministre.

Au sujet de la poursuite intentée par les Premières nations, le premier ministre dit qu'une décision sera prise dans les 21 jours, une fois que le dossier aura été examiné. « Notre sentiment est que nous avons suivi et parfois dépassé les exigences de l'accord-cadre définitif (UFA) au sujet de l'aménagement du bassin de la Peel. »

Il a aussi critiqué le NPD et le Parti libéral du Yukon pour avoir, selon lui, appuyé le rapport de la commission avant que celui-ci n'ait été rendu public.

« La commission est composée de personnes qui ne sont pas élues et qui ne rendent compte à personne », a vivement critiqué le premier ministre. « Les Yukonnais s'attendent à du leadership », dit-il, « les décisions doivent être prises par les élus ».

Chronologie du projet d'aménagement du bassin de la Peel

2004 : Création de la commission de l'aménagement du bassin de la Peel (PWPC) et début des travaux de recherche.

Janvier-décembre 2009 : Plusieurs scénarios sont présentés par la commission, suivis de deux étapes de consultation du public, puis un rapport intermédiaire est présenté au gouvernement.

Juillet 2011 : La commission publie son rapport final qui inclut les commentaires du gouvernement.

Octobre 2012 : Le gouvernement du Yukon dévoile son propre plan d'aménagement, et entame une nouvelle étape de consultation avec le public et les Premières nations.

Août 2013 : Le *Yukon News* révèle que le gouvernement a retiré du rapport final les statistiques des commentaires du public. Environ 9 196 réponses étaient pour le plan proposé par la commission, 187 contre.

21 janvier 2014 : Le gouvernement approuve son propre plan d'aménagement du bassin de la Peel. L'interdiction de jalonner est levée pour les deux tiers du bassin.

27 janvier 2014 : Deux Premières nations et deux groupes écologistes déposent une poursuite contre le gouvernement devant la Cour suprême du Yukon.



Scène locale

Légère hausse des prix de l'immobilier au Yukon

PIERRE CHAUVIN

Les derniers chiffres du Bureau de la statistique du Yukon démontrent une légère hausse du prix des maisons unifamiliales, la moyenne se situant à 417 700 \$ au troisième trimestre de 2013, alors qu'elles n'étaient en moyenne que de 404 100 \$ au deuxième trimestre et de 405 100 \$ au premier trimestre de 2013.

Cependant, ces chiffres sont à prendre avec un grain de sel, avertit Terence Tait, agent immobilier chez Remax, notamment à cause du faible volume de maisons vendues.

« Au Yukon, il y a encore beaucoup de personnes qui cherchent des maisons, il y a eu moins de maisons vendues au total en comparaison avec le même moment l'année passée », explique-t-il.

« Quelques maisons vendues à des prix plus élevés risquent donc de fausser les données »,

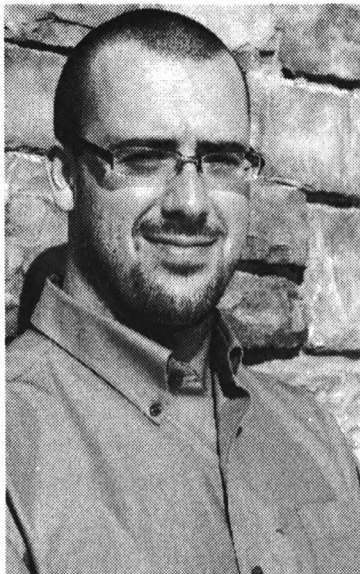


Photo : A.B.

Terence Tait, agent immobilier chez Remax.

préviend-il.

Il dit avoir reçu beaucoup de questions au sujet de cette hausse indiquée par les statistiques.

« (Les prix) n'ont pas baissé, c'est sûr, mais je ne dirais pas que les statistiques du gouvernement qui laissent entendre que la moyenne totale

ait augmentée sont correctes », précise-t-il.

Il rappelle qu'en 2012, la vente des condos de luxe Rivers' Rich s'était reflétée dans les statistiques par une hausse des prix, alors que les agents immobiliers assistaient en fait à une baisse des prix.

La fiabilité des chiffres rappelle-t-il, est moins grande que dans des grandes villes comme Vancouver, où il y a environ 3 000 ventes de maisons par mois, contre au maximum une centaine au Yukon.

« Le dernier mois était pas mal lent... », confie-t-il. Le mois de mars est souvent par contre plus occupé avec plus de vendeurs et d'acheteurs. Depuis le début de l'année 2014, Terence Tait dit qu'il a cependant un bon nombre de clients à la recherche d'une maison, soit environ une quinzaine.

Moyenne vs médiane

Le Bureau des statistiques du Yukon (YBS) n'est pas d'accord avec cette analyse. Gary

Brown, agent d'information au YBS, rappelle qu'il y a eu 80 maisons vendues au troisième trimestre, un chiffre « solide », estime-t-il. « Ce chiffre est suffisamment solide pour en déduire une moyenne », dit-il.

Pour vérifier si la moyenne est fiable, il faut regarder la médiane, qui se trouve au « milieu » des ventes, avec 50 % des ventes en dessous, et 50 % au-dessus, explique-t-il. Or, celle-ci est de 405 500 \$ pour le troisième semestre.

« La différence entre la médiane et la moyenne est seulement de 3 %, » note Gary Brown. Or, durant les dernières années, la différence entre ces deux indicateurs s'est située à 2,6 % dit-il, estimant donc que la moyenne délivrée par le YBS est fiable.

« Nous enregistrons toutes les ventes », ajoute-t-il, les chiffres étant basés sur un recensement des ventes et non pas sur une simple étude.

Actions du gouvernement

« La demande pour les

habitations a augmenté de façon importante (dans les dernières années) à cause de la croissance de la population et d'un manque de maisons disponibles », a rappelé Brad Cathers, ministre des Services aux collectivités, et responsable de la Société d'habitation du Yukon en entrevue à l'Aurore boréale.

Le ministre a aussi indiqué que le projet de développement de Whistle Bend avait permis de mettre plusieurs centaines de lots sur le marché, 113 en 2012, et 212 l'année dernière. Mais il y a des maisons en cours de construction sur seulement 38 des 113 lots de la phase 1 de 2012.

Des changements ont aussi été apportés dans la périphérie de Whitehorse. « Nous avons autorisé la subdivision de propriétés, et la vente de ces propriétés », ajoute Brad Cathers.

Enfin, la Société d'habitation du Yukon est en train de négocier pour la création d'appartements à loyer plus accessible.

Examen des règlements proposés en application de la Loi sur les rapports entre locataires et locataires en matière résidentielle, notamment en ce qui concerne les normes minimales en matière de location

Le gouvernement propose des règlements en application de la nouvelle Loi sur les rapports entre locataires et locataires en matière résidentielle, notamment en ce qui concerne les normes minimales en matière de location. Les commentaires du public nous aideront à maintenir un juste équilibre entre les intérêts des locataires et ceux des propriétaires, et de favoriser la mise en place d'un marché locatif viable au Yukon.

Faites parvenir vos commentaires au plus tard le 11 MARS 2014

Vous pouvez remplir le questionnaire en ligne, au www.community.gov.yk.ca/fr/consumer/new_rlta.html. Vous pouvez également vous procurer un exemplaire papier dans n'importe quelle bibliothèque publique ou au comptoir de renseignements de l'édifice principal du gouvernement du Yukon, sur la 2^e Avenue, à Whitehorse.

Pour de plus amples renseignements :

Normes d'emploi et location résidentielle
Services aux collectivités
307, rue Black, Whitehorse
Téléphone : 867-667-5944
Sans frais de l'extérieur de Whitehorse :
1-800-661-0408, poste 5944
Courriel : residentialtenancies@gov.yk.ca

Yukon
Services aux collectivités

Concours de talents et souper à la bonne franquette

Jeudi 20 février

Souper : chili, 10 \$ - 17 h

Concours de talents - 18 h

École Émilie-Tremblay

20 promenade Falcon

Collecte de fonds organisée par la classe des 7^e et 8^e années de l'Académie Parhémie pour leur voyage de fin d'année à Vancouver.

Rens. : Sabrina Long, 667-8150, sabrina.long@yesnet.yk.ca



Scène locale

Le compostage revu et amélioré pour la Ville de Whitehorse

MARIE-HÉLÈNE COMEAU

De récents aménagements permettent désormais à la Ville de Whitehorse d'offrir le service de compostage auprès de ses restaurateurs. Ces améliorations contribueront ainsi à réduire le volume de déchets solides acheminés vers le site d'enfouissement qui affichera complet si rien n'est fait d'ici quatre décennies.

« Nous visons une réduction de 50 % du volume des déchets solides d'ici 2015 et de 100 % d'ici 2040 », précise le maire de Whitehorse, Dan Curtis.

« Car, si rien n'est fait, le site de décharge de la ville atteindra rapidement sa pleine capacité. »

Jusqu'à tout récemment, le système qui était en place ne permettait pas la gestion des déchets organiques provenant du secteur commercial et industriel de la ville. Ces déchets prenaient donc le chemin de la décharge s'amalgamant aux déchets solides.

« Il est important de ne pas mettre ensemble les matières putrescibles comme les végétaux et les restes alimentaires et les matières solides. Car, mélangées aux déchets solides, les substances organiques produisent un acide qui décompose les éléments chimiques contaminant par la suite le sol, en plus de contribuer à l'augmentation du volume de déchets, ce que nous ne pouvons plus nous permettre », résume Bryna Cable, coordonnatrice en environnement pour la Ville de Whitehorse. « Les changements qui viennent d'être apportés à nos installations nous



Photo fournie. John Streicker, conseiller municipal; Dan Curtis, maire de Whitehorse; Ryan Leef, député conservateur du Yukon; et le ministre Brad Cathers lors de l'annonce d'investissement de capitaux pour le traitement des déchets à Whitehorse.

permettront de traiter les déchets différemment dans le but de réduire le taux de mélange des matières organiques aux matières solides », ajoute-t-elle.

Les améliorations apportées à l'installation de traitement des déchets solides comprennent le nettoyage du site et l'installation de clôtures, la création d'une zone d'entreposage et d'entretien, ainsi que l'aménagement d'un espace pour l'ensachage du compost. Le nouvel équipement de compostage qui comprend un tamis industriel, une chargeuse frontale et un mélangeur à vrille vertical, favorisera l'accélération du processus de compostage et accroîtra l'efficacité de l'installation en général.

Un partenariat yukonnais privé et public

La gestion du processus de compostage est assurée par un PPP, c'est-à-dire un partenariat privé et public avec la Ville de Whitehorse et la compagnie Boreal Compost. Il s'agit d'un projet pilote de deux ans qui sera réévalué en mai 2014.

Une fois le compost prêt à être utilisé, 20 % du produit est utilisé dans les parcs municipaux. Le reste étant vendu au magasin Canadian Tire du centre-ville, dont 66 % des profits de la vente sont versés à la Ville.

« La saison dernière, plus de 5 000 sacs de compostage ont été vendus », souligne Garette Gillespie, propriétaire de

l'entreprise yukonnaise Boreal Compost qui est passée maître dans l'art du compostage au territoire. « L'annonce du mois dernier reflète simplement le travail qui est en cours depuis plus de cinq ans. Cela signifie une plus grande capacité d'expansion, l'augmentation du réacheminement des déchets, et plus de compost disponible », ajoute-t-il en faisant référence à la récente annonce du financement conjoint de 800 000 \$ du gouvernement fédéral et territorial pour l'amélioration des installations. L'équipement de compostage, quant à lui, a été financé aux termes du transfert du Fonds de la taxe sur l'essence du gouvernement du Canada, pour un coût total de 660 000 \$.

Les années comptées de la décharge de la Ville de Whitehorse

L'amélioration de la gestion des déchets à Whitehorse devient préoccupante. Si rien n'est fait, la Ville estime que son dépotoir atteindra sa pleine capacité dans 40 ans. Le site actuel a été aménagé vers la fin des années 1980. Une fois sa pleine capacité atteinte, il en coûtera plus de 13 millions de dollars pour recouvrir le lieu et 13 millions additionnels pour la création d'un nouveau site.

« Il est important de rappeler qu'il y a des coûts importants liés à la fermeture et l'ouverture d'un lieu de décharge. Il devient donc impératif de tenter de trouver des moyens efficaces pour allonger l'espérance de vie du site d'enfouissement de la ville », confirme Bryna Curtis.



ARCTIC STAR
PRINTING INC.

Impression offset, numérique, letterpress et grand format

flyers, affiches, dépliants, brochures, enveloppes, cartes postales, cartes d'affaires, menus, billetteries, ...



préimpression, épreuves numériques, production graphique, reliure et finition, publipostage, ...

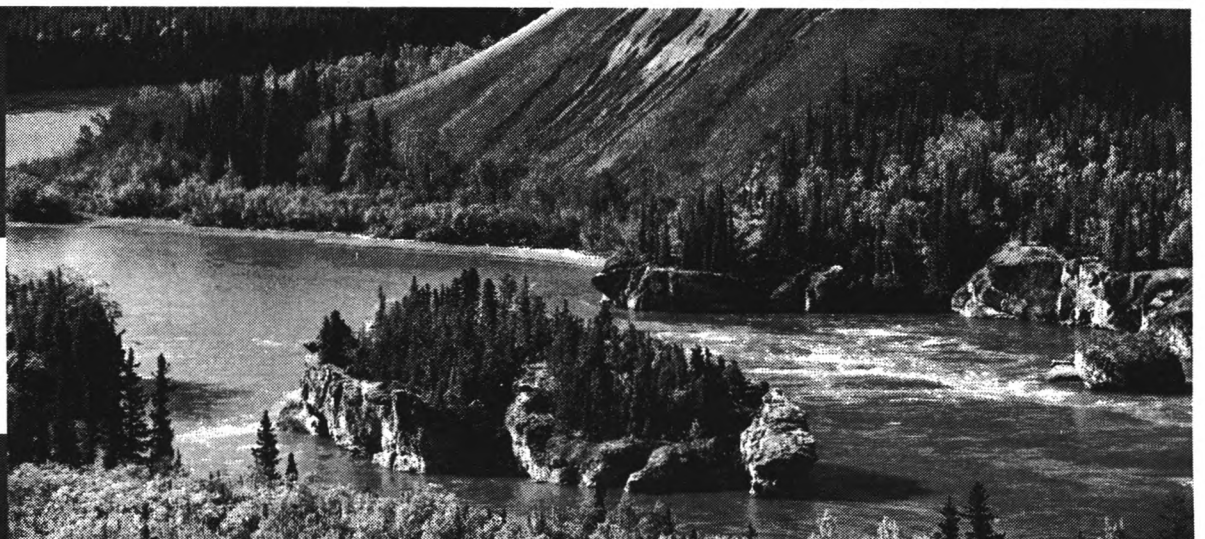
SERVICE EN FRANÇAIS

867 668 4733
info@asprinting.ca

LA ZONE YUKON

Suivez l'actualité yukonnaise:
iciradio-canada.ca/zoneyukon

ICI  RADIO-CANADA



Art-Lequin à la recherche de sang neuf

PIERRE-LUC LAFRANCE

Le 25 février aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association Théâtre Art-Lequin. L'organisme voué à la promotion du théâtre francophone au Yukon aura alors besoin de nouveaux administrateurs pour siéger au conseil d'administration puisque plusieurs postes seront à pourvoir, à commencer par ceux de président, de secrétaire et de trésorier puisque Jeanne Beaudoin, Virginie Hamel et Marjolène Gauthier ne se représenteront pas.

Pour faire court, on peut dire qu'Art-Lequin est actuellement une page blanche, en ce sens où les nouveaux administrateurs pourront développer bien des projets pour le futur, mais avec un historique intéressant. « Tout est à jour », mentionne Marjolène Gauthier qui occupait le poste de trésorière. On a refait les statuts et règlements et on a déjà une certaine reconnaissance qui va faciliter les choses pour la nouvelle équipe, entre autres dans les demandes de financement. »

En fait, ce qu'il manque en ce moment à l'organisme, c'est quelqu'un pour prendre les



Jeanne Beaudoin et Marjolène Gauthier.

choses en main. Fondé en 2009 par Pierre Gauthier, il y avait quelqu'un (Robert Gagnon) pour prendre sa relève à son départ. Mais depuis que ce dernier a quitté ses fonctions, l'organisme est en dormance. En 2012, il y a eu deux ou trois productions. En 2013, ça a

chuté à une seule. Et, pour le moment, il n'y a pas de projet pour 2014.

Pour les administrateurs, la situation actuelle devient lourde. « Nous sommes tous des gens qui travaillons dans d'autres domaines, rappelle Jeanne Beaudoin, la présidente sortante. Par contre, tous les

anciens qui quittent le conseil se feront un plaisir de répondre aux questions et d'assurer un mentorat d'une certaine façon. » Elle croit qu'Art-Lequin a le potentiel pour réaliser de beaux projets, mais il faut que des gens soient prêts à s'impliquer.

On estime que les

administrateurs doivent consacrer environ cinq heures par mois entre les projets (soit deux réunions par mois environ) et cela peut monter à dix heures lorsqu'il y a une création en cours. Les personnes ciblées doivent être dynamiques et prêtes à s'investir pour développer la compagnie de théâtre. Et idéalement, cela prendrait quelqu'un pour jouer le rôle de directeur artistique au cœur des divers projets. Déjà, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt, mais il n'est pas trop tard pour le faire en écrivant à info@artlequin.org.

Les administrateurs lancent un cri du cœur. Les gens en place sont essouffés et ils ont besoin de sang neuf pour faire rayonner le théâtre dans la communauté francophone. S'il n'y a pas assez de gens qui se manifestent, deux choix s'offriront : mettre l'organisme en dormance (une solution qui ne peut être que temporaire) et la dissoudre. Autant Jeanne Beaudoin que Marjolène Gauthier espèrent ne pas avoir à en arriver là.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à partir de 17 h 30 au 710, rue Alexander.

*Il y de l'amour
dans l'air*

the
Chocolate
Claim

*Pour la St-Valentin
du chocolat ça
fait toujours plaisir!*

Chocolat artisanal de qualité.

305 RUE STRICKLAND 667-2202

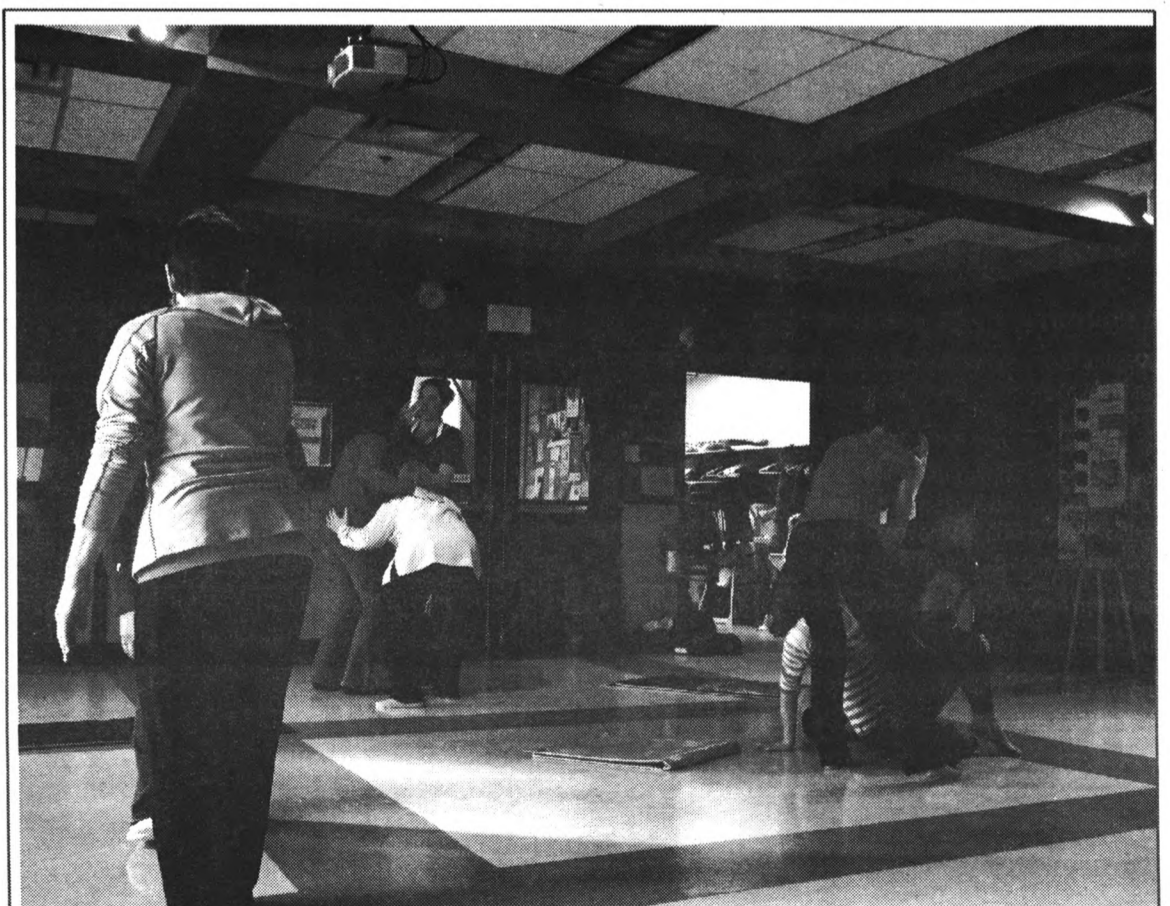


Photo : Pierre Chauvin.

Trevor Copp, danseur et acteur, qui joue dans la pièce de théâtre *Body 13*, donnait un atelier de théâtre physique au Centre de la francophonie, samedi 1^{er} février, pour apprendre à communiquer avec son corps.

Sourdough Rendezvous sur la rue Main

PIERRE CHAUVIN

Une partie des activités du festival annuel Sourdough Rendezvous retourne cette année sur la rue Main pour la première fois depuis les années 2000. L'occasion est particulière : les 50 ans du festival.

Au menu cette année, les activités qui ont fait la renommée du festival, comme le jeu de quilles de dindes gelées, le lancer de tronçonneuse, la compétition internationale de sculpture sur glace, le lancer de poutre, la course avec des sacs de farine, le spectacle aérien et la cabane à sucre. Il y aura aussi une nouvelle activité : une bataille de peinture (sèche), une activité de plus en plus populaire dans le monde, qui vient d'Inde, explique Derek Charlton, coordonnateur des événements du festival sur la rue. « C'est la première fois que nous organisons ça au Yukon », dit-il.

Dans les années 2000, la popularité croissante du festival, les plaintes de certains commerçants, et les coûts pour la Ville avaient forcé les organisateurs à le déplacer au parc Shipyards.

Grâce au retour partiel sur la rue Main, certaines activités emblématiques, comme le lâcher de balles de ping-pong depuis le toit du centre Hougén — chaque balle numérotée permet de remporter des prix — auront lieu.

Portée mondiale

Au fil des années, le festival s'est aussi fait connaître dans le monde entier. Derek Charlton,



Compétition de portées de sacs de farine 2013.

Photo : A.B.

qui au milieu des années 1990 était bénévole pour le festival, se souvient comment Sourdough Rendezvous a été progressivement « repéré ».

« Des stations de radio du

monde entier nous appelaient », explique-t-il. « C'est à ce moment-là qu'on s'est rendu compte que ce festival était unique au monde, avec le lancer de tronçonneuse, où le

concours de jambes poilues », dit Derek Charlton.

Mais ce ne sont pas seulement les activités loufoques qui rendent ce festival intéressant pour les personnes de l'extérieur : c'est aussi un exemple d'activités extérieures durant le légendaire hiver yukonnais. « Soudainement, nous avons vu de plus en plus de personnes venir ici par avion », se souvient Derek Charlton.

La compétition accrue créée par l'arrivée d'Air North a aussi facilité la venue de plus de touristes, note-t-il. Cette année ne fait pas exception à la règle; il dit avoir reçu des courriels de touristes du monde entier qui souhaitent être volontaires durant le festival.

« Il y a des gens d'Angleterre, un couple qui vient de Hong Kong », énumère-t-il. « Ils viennent ici spécialement pour le festival. »

Selon les estimations des organisateurs du festival, il y a eu 17 800 visiteurs l'année dernière, ce qui n'inclut pas les 4 000 participants aux feux d'artifice et les 3 500 au spectacle aérien.

50 ans de traditions

C'est d'ailleurs comme cela que le festival a démarré : pour faire sortir « du bois » les Yukonnais, et créer une occasion pour que les Yukonnais — désignés comme « sourdough » lorsqu'ils ont passé un hiver au Yukon et « cheechako » pour les autres — puissent se rencontrer, explique Derek Charlton.

Le festival a débuté dans les années 1940, après quelques hiatus, il est revenu en 1961 et c'est en 1964 que le nom de marque du festival, Sourdough Rendezvous, est officiellement déposé en tant qu'association à but non lucratif.

Le festival est aussi né de la constatation faite par plusieurs hommes d'affaires du centre-ville que l'économie du Yukon, et surtout de Whitehorse, se portait très mal entre Noël et le mois de mai.

Du 14 au 23 février prochains, sortez donc de chez vous pour le festival Sourdough Rendezvous — ce n'est pas tous les jours que lancer une tronçonneuse peut être récompensé par un prix.

LE BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES

DÉMÉNAGENT À L'ADRESSE :

Édifce Gold Creek
(Anciens locaux de Rogers Video)
2251, 2^e Avenue, porte A
Whitehorse (Yukon)
Y1A 5W1

Tél. : 867-667-5315
Télé. : 867-393-6220

Les activités seront suspendues à l'ancienne adresse à compter du vendredi 14 février 2014, à 17 h.

Elles reprendront dans les nouveaux locaux le lundi 17 février 2014, à 8 h 30.

Veillez nous excuser pour les incon vénients que cela pourrait vous causer. Nous serons heureux de continuer à vous servir dans nos nouveaux bureaux.

Pour de plus amples renseignements, composez le 867-667-5315.

Besoin d'une main professionnelle pour votre déclaration d'impôt?

Donnez-moi un coup de fil, il me fera plaisir de vous aider!

Julie Lachapelle
(867) 334-4430

julie.lachapelle@hotmail.com



CULTURE À LA PAGE

Présenté
par le service
Arts et culture
de l'AFY

Yukon Sourdough Rendezvous

Du 14 au 23 février, sur la rue Main et au parc Shipyards

La fête annuelle de l'hiver célèbre son 50^e anniversaire. Pour souligner l'occasion, le Yukon Sourdough Rendezvous ramène de vieilles traditions : concours de mangeur de tartes, concours du plus beau costume et tournoi de hockey. Les activités les plus populaires, telles que le lancer de la scie mécanique et la tente des concerts, auront lieu encore cette année au parc Shipyards, du 21 au 23 février. La traditionnelle cabane à sucre offrira de la tire sur neige, une variété de produits de l'érable ainsi que du sucre à la crème.

yukonrendezvous.com

Pour plus de renseignements :

Virginie Hamel, vhamel@afy.yk.ca; 668-2663, poste 221.



RADIO

Émission Rencontres

Tous les samedis à 17 h
Sur les ondes de CBC North 94,5 FM et
Radio-Canada 102,1 FM

8 février : Angélique Bernard

15 février : Ketsia Houde

22 février : Angélique Bernard

1^{er} mars : Danielle Bonneau

Émission French Connexion

Tous les mardis à 17 h
Sur les ondes de CJUC 92,5 FM

11 février : Ketsia Houde

18 février : Angélique Bernard

25 février : Angélique Bernard

4 mars : Ketsia Houde

LES CAFÉS-RENCONTRES DE FÉVRIER

7 février

Soirée-bénéfice. Hélène Beaulieu et
Nicole Bauberger vous présenteront
des extraits du premier album de Blue Hibou.

14 février

Soirée francophile organisée par
le ministère de l'Éducation.

28 février

Repas préparé par le Comité
catholique francophone.

Appel aux bénévoles

Du 20 au 23 février, au parc Shipyards

Le service Arts et Culture de l'Association franco-yukonnaise fait appel aux bénévoles pour le montage et le démontage de la cabane à sucre, la vente de produits de l'érable et de sucre à la crème, ainsi que pour servir de la tire d'érable à nos visiteurs.

Pour plus de renseignements : Virginie Hamel vhamel@afy.yk.ca; 668-2663 poste 221

MUSIQUE

Lancement du 1^{er} album de Blue Hibou

**Café-rencontre suivi du concert hommage à Blue Hibou,
le vendredi 7 février, à 17 h, au Centre de la francophonie**

Hélène Beaulieu en trois questions

AFY : Tu as connu une année exceptionnelle en tant que musicienne. Quels sont les projets dans lesquels nous avons pu te voir en 2013?

HB : L'année 2013 a effectivement été une année stimulante. J'ai participé à des concerts de l'organisation Yukon Women in Music, et j'ai aussi enseigné à des particuliers et à des groupes d'élèves. J'ai eu la chance de joindre le Grand Northern Opry Project à la demande de Kim Beggs. De plus, Partrita, le trio à cordes dont je fais partie, a participé à un spectacle de promotion de la musique classique présenté par l'Association des enseignants en musique du Yukon et Whitehorse Concerts. J'ai également prêté ma voix à une composition musicale de Daniel Janke pour le court-métrage *Subconscious Password* de Chris Landreth.

AFY : Que nous proposes-tu le 7 février prochain?

HB : Le repas du café-rencontre sera cuisiné par mon mari Stéphan, quelques bénévoles et moi-même. Le menu sera composé des plats préférés des membres du groupe Blue Hibou. Lors



Photo : Ruth Borgfjord.

du repas, nous ferons un encan silencieux sous le thème « hiboux bleus » pour financer la soirée.

Après le souper, vers 19 h, je jouerai des pièces musicales de Blue Hibou. Comme je suis malheureusement la seule du groupe à être sur scène ce soir-là, c'est Nicole Bauberger qui m'accompagnera pour interpréter les chansons de l'album éponyme. Pour compléter le concert, je présenterai aussi quelques chansons que j'ai composées. Il s'agit du 1^{er} album du groupe et nous le mettrons en vente lors de la soirée.

AFY : Quels sont tes futurs projets (solo, avec Partrita

ou avec Blue Hibou)?

HB : En février, j'irai jouer au Bal de neige d'Ottawa, et le 4 mars, j'irai jouer à Brave New Words. De plus, Nicole Bauberger, Keitha Clark et moi-même présenterons un spectacle de musique celtique au Well-Read Books le 7 mars. Je participerai également au February Album Writing Month. Pour cet événement, je devrai écrire quatorze chansons en un mois. Finalement, Blue Hibou présentera une série de concerts en Nouvelle-Écosse cet été. Je n'aurai pas le temps de m'ennuyer! Pour plus de renseignements : Hélène Beaulieu beaulihe@hotmail.com

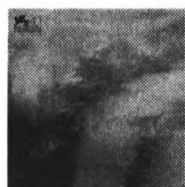
CULTURE

Cabaret

Vendredi 21 février, à 19 h 30, au Centre de la francophonie

Cabaret est l'activité parfaite pour réchauffer votre hiver lors des Yukon Sourdough Rendez-vous. Le 21 février, plusieurs artistes francophones présenteront leurs chansons paillardes, leurs textes grivois et leurs poèmes fripons. Une soirée surprenante avec des artistes qui promettent de vous en mettre plein les oreilles!

Pour plus de renseignements : Sylvie Painchaud, sylvieyukon@gmail.com

Available Light Film Festival**Tom à la ferme**

Comédie dramatique de Xavier Dolan

Version originale en français avec sous-titres anglais

Jeudi 6 février, à 21 h, au Centre des arts du Yukon

**Gabrielle**

Drame sentimental de Louise Archambault

Version originale en français avec sous-titres anglais

Samedi 8 février, à 18 h 45, au Centre des arts du Yukon

Entrevue avec Louise Archambault par Virginie Hamel

Louise Archambault nous raconte la touchante histoire de Gabrielle, handicapée intellectuelle douée pour la musique, attachante, amoureuse et sensible. Un jeune homme qui sent l'urgence de s'épanouir et jouir d'une plus grande liberté comme individu.

Pourquoi avoir choisi de parler de l'autonomie des gens aux prises avec un handicap intellectuel?

L'autonomie est l'un des très nombreux thèmes abordés dans le film. Ce thème part en fait de l'enjeu de la différence : on est tous pareil, on a tous besoin d'aimer et d'être aimés. Gabrielle est une jeune fille et, à travers l'histoire, elle devient femme. Pour s'identifier et se développer en tant que personne, elle a besoin de provoquer son autonomie, de provoquer des événements qui lui permettront de se développer et de devenir plus forte.

Qu'est-ce qui vous a amenée à vouloir faire ce film?

Au début, j'avais envie de parler du bonheur des gens marginaux. Ce sujet m'avait été inspiré par une personne que je croisais dans mon quartier. M'est ensuite venu le thème de la musique et du chant choral grâce à ma rencontre avec les fondateurs de l'organisme Jeune musiciens du monde en Inde. Ces fondateurs ont ouvert des écoles de musique partout à travers le monde ainsi que dans des communautés défavorisées du Québec. Le chant est un remède puissant pour l'âme. J'avais envie de parler de ce que le chant choral peut apporter à quelqu'un, de son effet rassembleur et du rôle qu'il peut jouer dans l'épanouissement d'un individu. Au début de la rédaction du scénario du film, l'histoire se passait en grande partie en Inde. Et graduellement, pour des besoins budgétaires, ça a changé.

Comment s'est passée la rencontre avec la vraie Gabrielle?

Gabrielle était disponible et elle était enthousiaste à l'idée de tenir le rôle principal, et ce, dès le début de mon écriture. C'est moi qui as hésité quelque temps avant de le lui donner. Elle était très bonne chanteuse et elle était aussi très photogénique. Elle n'était pas l'actrice la plus forte, mais elle possédait définitivement cette sorte de magie. Il a fallu que je me résigne un peu à abandonner certaines attentes envers le rôle de Gabrielle pour m'adapter à elle. C'est une jeune fille drôle et extravertie, presque trop extravertie pour le cinéma. Je ne voulais pas l'enfermer et la dénaturer dans un rôle rigide. J'ai embauché plusieurs comédiens ayant une déficience intellectuelle et ils ont été merveilleux sur le plateau de tournage. Ils étaient très travaillants et emballés à l'idée du projet parce qu'on leur donnait enfin l'occasion de s'exprimer.

Pourquoi avoir attendu aussi longtemps avant de faire un deuxième long-métrage?

Pour faire des enfants! Comme j'en ai eu deux et que mon partenaire était aussi très occupé, j'ai décidé de donner mon temps à l'écriture et à d'autres petits projets, tout en prenant le temps de me consacrer à ma famille.

Avez-vous d'autres projets de longs-métrages?

Oui. J'ai déposé une demande de financement pour un film en anglais. J'ai aussi réalisé quelques épisodes de *La galère*. J'ai beaucoup aimé cette expérience et j'espère pouvoir la revivre bientôt.

Pour plus de renseignements sur la programmation du Available Light Film Festival : Zoë Toupin, gm@yukonfilmsociety.com

IL Y AURA DU CHANGEMENT À MA CHRONIQUE EN 2014

Cela fait plus d'un an qu'on m'a abordé pour écrire cette chronique culturelle. Jusqu'à présent, ma démarche consistait à lire des ouvrages, des études, des rapports et des écrits de tout genre, et ensuite à partager une certaine réflexion sur le sujet. Je vous fournissais également mes sources et mes références par souci d'éthique et de droits d'auteur. Je dois humblement vous avouer que l'étape d'écriture m'était quelquefois fastidieuse... surtout près de la date butoir!

Dorénavant, j'utiliserai le même modus operandi, néanmoins, au lieu de vous écrire un texte exhaustif, je vous proposerai une liste d'ouvrages originaux. Disons que je jouerai davantage un rôle de pont dans le transfert de connaissances propres au domaine des arts et de la culture. Toutefois, je me réserverai le droit de partager avec vous mon point de vue sur certains sujets de temps à autre. De toute façon, je ne pourrai pas m'en empêcher! Bonne lecture et bonnes découvertes!

Roch Nadon,
directeur, service Arts et culture, AFY
rnadon@afy.yk.ca

LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS ET ACCOMPLIT BIEN PLUS ENCORE

Il se mène à l'heure actuelle une course mondiale visant à cartographier le cerveau humain, et cette recherche de fine pointe repose notamment sur la musique.

Dans le cadre d'une collaboration avec Orchestres Canada, CAPACOA a préparé une série de trois articles sur les neurosciences de la musique. À l'aide de recherches canadiennes récentes, ces articles nous aident à comprendre comment la musique peut influencer l'humeur, contribuer à la réussite de l'élève et favoriser une bonne santé.

Voilà de quoi satisfaire votre curiosité!

Source : www.capacoa.ca

- La musique et ses effets sur le cerveau <http://www.capacoa.ca/fr/services/promotion-des-arts/activites-promotion/509-wired-for-music>
- La musique et l'éducation : une recette pour la réussite <http://www.capacoa.ca/fr/services/promotion-des-arts/activites-promotion/512-music-and-education>
- La musique en alternative aux médicaments <http://www.capacoa.ca/fr/services/promotion-des-arts/activites-promotion/518-music-as-medicine>

L'infolettre Arts et culture est dorénavant envoyée toutes les deux semaines.

Inscrivez-vous à l'infolettre pour demeurer informés des événements de la scène franco-yukonnaise! Au programme : thèmes d'émissions de radio, thématiques des cafés-rencontres, demandes de bénévoles et d'artistes, etc.

Par ailleurs, la section pour les artistes regorge de renseignements pratiques!

Les Femmeuses

L'exposition d'art visuel *Les Femmeuses*, présentée annuellement par Les EssentiElles et l'Association franco-yukonnaise est de retour! C'est l'occasion de voir des œuvres créées par des femmes de la communauté. Les œuvres seront exposées à la salle communautaire du Centre de la francophonie jusqu'au 30 mai. Pour plus de renseignements : Natasha Harvey, elles@lesessentielles.ca; 668-2663 poste 820

Culture

Les Femmeuses



Photo : Pierre Chauvin.

CONTRIBUEZ À FAÇONNER
L'AVENIR DU YUKON...
dès maintenant!

Envisagez de siéger à l'un des conseils ou comités suivants :

- **Comité d'appel des évaluations**
Renseignements : Kelly 667-5234 – Date limite : 28 février 2014
- **Comité consultatif communautaire**
Renseignements : Danielle 667-3033 – Date limite : 28 février 2014
- **Conseil d'administration du Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes**
Renseignements : Danielle 667-3033 – Date limite : 28 février 2014
- **Conseil de la magistrature**
Renseignements : Danielle 667-3033 – Date limite : 28 février 2014
- **Comité de discipline du Barreau du Yukon**
Renseignements : Danielle 667-3033 – Date limite : 28 février 2014
- **Commission d'examen du Yukon**
Renseignements : Danielle 667-3033 – Date limite : 28 février 2014
- **Conseil de révision des concessions et de l'indemnisation**
Renseignements : Carol 667-5336 – Date limite : 31 mars 2014
- **Conseil consultatif sur le logement de Carcross**
Conseil consultatif sur le logement de Faro
Conseil consultatif sur le logement de Mayo
Conseil consultatif sur le logement de Ross River
Renseignements : Laurie 667-3063
Date limite : 17 février 2014

Puisque la langue de travail du gouvernement du Yukon est l'anglais, veuillez soumettre tout document de candidature en anglais.

Pour obtenir un formulaire de demande ou de plus amples renseignements, visitez le site www.eco.gov.yk.ca/fr ou téléphonez sans frais, au 1-800-661-0408.

Yukon
Gouvernement

Dans le cadre de l'exposition collective *Les Femmeuses* qui rassemblait six artistes francophones, Sophie Villeneuve y exposait sa toile *Pétrole ferroviaire 2 : le cendrier*. Organisée par l'organisme *Les EssentiElles*, l'exposition vise à promouvoir les femmes artistes dans la communauté francophone. On peut y voir des toiles de Marie-Hélène Comeau, Josée Fortin, Nathalie Parenteau, Sophie Villeneuve, Cindy Breton, Ioleda ainsi que des poupées yukonnaises de Cécile Girard. L'exposition est à la salle communautaire du Centre de la francophonie jusqu'au mois de juin.

Diminuer votre consommation d'énergie, c'est plein de bon sens.

Cela vous permet d'économiser de l'argent et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Encore mieux, vous pourriez avoir droit à une remise :

- jusqu'à 100 \$ si vous faites faire une évaluation de la consommation d'énergie de votre habitation
- jusqu'à 800 \$ si vous remplacez vos vieux appareils électroménagers, vos appareils de chauffage ou votre toilette par des modèles écoénergétiques admissibles
- Jusqu'à \$600 lorsque vous installez une thermopompe utilisant l'air comme source de chaleur et homologuée Energy Star®

Visitez le site energy.gov.yk.ca pour de plus amples renseignements au sujet du programme de remise. Pour un bon usage de l'énergie.

Ayons du bon sens

Faire un bon usage de l'énergie ça a du sens

centre des solutions énergétiques Yukon
Énergie, Mines et Ressources

Vous vivez à Dawson, à Carmacks, Haines Junction ou ailleurs? Vous aimez écrire?

Vous pourriez être rétribués pour vos écrits!
L'Aurore boréale recherche constamment à des correspondants et correspondantes disposées à parler de leurs communautés.

dir@auroroboreale.ca 867-667-2931



Au fil des sentiments



Photo : Pierre Chauvin.

Les oeuvres de Marianna La Haye sont exposées à la Gallery 22 jusqu'au mois de mars.

PIERRE CHAUVIN

Dans la nouvelle exposition de la Gallery 22 intitulée *Colour Lust*, on peut trouver une douzaine de dessins et quelques toiles de peinture acrylique de Marianna La Haye.

Son nom ne vous est sûrement pas familier, et pour cause, l'artiste francophone expose ses œuvres pour la deuxième fois dans sa vie. « Je n'ai jamais voulu exposer, je n'ai jamais peint dans le but de vendre », explique-t-elle en entrevue à *l'Aurore boréale*. « J'ai toujours peint parce que j'avais le goût de le faire. »

Bien qu'elle peigne depuis plusieurs années, ce n'est qu'en 2012, lorsqu'elle participe à une exposition collective au Yukon Arts Centre, que Marianna La Haye montre ses œuvres au public.

À Gallery 22, elle expose des toiles à des prix modestes. « Je ne pense pas que je me sentirais à l'aise de vendre

quelque chose de cher, et j'ai aussi envie de rendre ça accessible, » explique-t-elle. « J'ai le goût que les gens puissent partir avec quelque chose qu'ils aiment ».

Mais se résoudre à voir partir ses œuvres n'est pas toujours chose simple, dit-elle, car pour elle, l'art c'est aussi une thérapie, un moyen d'exprimer ses sentiments, de réfléchir, de « s'auto-analyser ». « C'est pour ça que je ne cherche pas à exposer, la plupart du temps, j'ai une connexion avec ce dessin-là, » reconnaît-elle. « C'est une partie de moi que j'ai créée. »

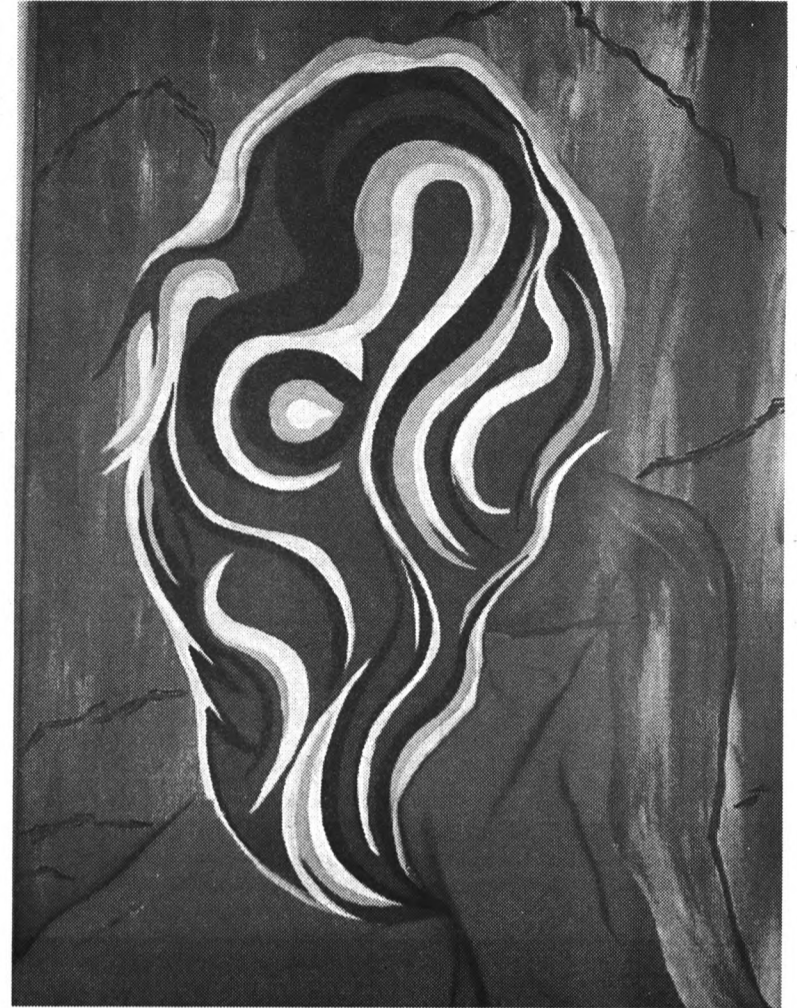
Mais si peindre lui permet de déverser ses sentiments sur la toile, elle reconnaît que le spectateur peut lui aussi « ressentir » quelque chose devant le tableau. « Dernièrement, j'ai réalisé que l'art c'est fait pour être partagé », dit-elle. « C'est ça, la beauté là-dedans ».

Elle dessine et elle peint au fil de ses émotions, en écoutant de

la musique. Sur ses dessins, on trouve parfois une phrase – des paroles de la chanson qui l'ont inspirée.

À mi-chemin entre abstraction et réalité, ses toiles laissent au spectateur suffisamment de champ libre pour faire travailler sa propre imagination.

La différence entre peinture et dessin, Marianna La Haye la vit comme physique : « La peinture est plus émotionnelle



que le dessin », explique-t-elle, « les gestes sont plus grands, c'est plus libérateur. » Par contraste, le dessin est plus calme, pour des émotions « saines et relax ». « Je pense en même temps que je fais ça, je m'auto-analyse », dit-elle. Et même si la toile en fin de compte ne lui plaît pas : qu'importe. « Quand c'est laid,

je m'en fous, ça m'a fait du bien », reconnaît-elle.

À Gallery 22, d'autres artistes exposent leurs œuvres, la plupart sont des anglophones. Marianna La Haye espère que d'autres galeries mélangeront artistes francophones et anglophones. « Ce qui ressort, c'est différent », note-t-elle.



Subvention aux propriétaires d'habitation pour l'année 2013

Date limite de présentation des demandes : le 15 février 2014.

La plupart des Yukonnais et des Yukonaises ont demandé et reçu la subvention aux propriétaires d'habitation pour 2013 au moment de payer leurs impôts fonciers l'été dernier.

Si ce n'est pas votre cas, sachez que :

Si vous résidez au Yukon et êtes propriétaire de votre propre maison, vous pouvez être admissible à une subvention pouvant atteindre 450 \$ (500 \$ pour les personnes âgées). Vous devez avoir vécu dans votre maison depuis le 1^{er} janvier 2013 ou durant au moins 184 jours (6 mois) en 2013 et fournir la preuve que vous avez payé vos impôts fonciers.

Vous pouvez vous procurer ou retourner le formulaire de demande aux endroits suivants :

- aux bureaux de votre municipalité ou de l'agent territorial le plus près de chez vous;
- à la caisse de l'édifice administratif principal du gouvernement du Yukon, au 2071, 2^e Avenue, à Whitehorse;
- au Programme de subventions aux propriétaires d'habitation, Direction de l'évaluation et de l'impôt foncier, Services aux collectivités, C.P. 2703 (C-9), Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6.

Vous pouvez aussi obtenir le formulaire sur le site Web du gouvernement du Yukon, à l'adresse www.community.gov.yk.ca/fr/property/grant.html

Pour de plus amples renseignements, composez le 867-667-5268 ou le 1-800-661-0408, poste 5268.

Les demandes timbrées ou reçues après le 15 février 2014 ne sont pas admissibles à la subvention pour 2013.

Yukon
Services aux collectivités

La peinture

Le dimanche 16 février 2014
De 13 h à 16 h

Apprenez à peindre, sur toile, les paysages du Yukon. Inspirez-vous des toiles nordiques de Jane Isakson et de Jennifer Walden.

KIDS KREATE
au Centre des Arts du Yukon

Yukon Electrical
Kids Kreate est une présentation généreuse de Yukon Electrical, une entreprise d'ATCO.



Index des services en français



Due North Maternity and Baby offre une vaste sélection de vêtements de maternité et de bébé. Nous sommes engagés à donner d'excellents services aux mamans et à leurs familles.
Services en français : Shannon

www.duenorthmaternityandbaby.com Tél. : 867-335-6242



binette
Cultural Resources Management

Gestion de projets, planification et interprétation :
• patrimoine • culture • tourisme

• Sylvie Binette • info@sbinette.net • 867 667-4681

Karina's Katering
Karina Lapointe
Chef Sceau Rouge I

867-334-9955
kkateringservice@gmail.com

Traiteur à la carte / Buffet / Événements / Chef à domicile

Christian's Photography

portrait • Christian Kuntz •
301 B-3, Klondike, Whitehorse
• Tél. : 668-4203 • ckyukon@yahoo.ca

www.christiansphotography.com

JMB CONSTRUCTION

Construction résidentielles et commerciale
Rénovation de tout genre. Estimation gratuite
Conseil technique

Tél. : 633-2738 • Cell. : 335-7235
jmbconstruction@me.com

Alayuk Adventures

Alayuk Adventures • Aventures guidées en traîneau à chiens, canot, randonnées pédestres • Hébergement au ranch • Marcelle et Gilles • Tél. : (867) 668-2922, • www.alayuk.com • alayuk@gmail.com



Northern Mobile Network Solutions
Felix Turcotte

Services informatiques sur mesure pour les petites entreprises et les particuliers
www.northernmobile.net

867-335-9981 felixturcotte@northernmobile.net

Église catholique

(messe en français les dimanches à 10 h 10)
abbé Claude Gosselin • Tél. : 393-4791
• Comité francophone catholique,
406, Steele, Whitehorse (YK) Y1A 2C8




Gite La Bicietta
Bed + Breakfast

Entrée privée
Salle de bain privée
Cuisinette disponible
Déjeuner continental
Internet

Hôtes : Ann Chapman et Ante Tokic
342, croissant Valleyview
Whitehorse, Yukon Canada

www.bicicetta.ca
Tél. : 867-668-2659
Cel. : 867-335-0327



Redwood Realty Yukon CANADA

Coldwell Banker Redwood Realty • Paulette Ruest
• agente immobilière, 4150, 4^e Avenue, Whitehorse
• bureau : 668-3500 • résidence : 633-3780
• Cell. : 335-9377 • ruest.paulette@gmail.com

ALPHA ROOFING & RENOVATION

Jean Claude Masse
Propriétaire - Opérateur

• Télé.....(867) 332-4076
• Rés..... (867) 668-7011
• Téléc....(867) 668-7011

Estimation gratuite



Klondike Kate's
Cabines & Restaurant

location de chalets et restaurant
• Josée Savard • 1102, 3^e Avenue,
C.P. 417, Dawson • Tél. : (867) 993-6527
info@klondikekates.ca www.kondikekates.ca

(OUVERT D'AVRIL À SEPTEMBRE)



Assante
WEALTH MANAGEMENT

Assante Financial Management Ltd.
Assante Estate and Insurance Services Inc.

Pierre Lacasse, planificateur financier • 3147, 3^e Avenue,
Whitehorse (YK) Y1A 1E9 •
Tél. : 667-6100 • Cell. : 334-9411 • placasse@assante.com



Traduction ABC Translation • Angélique Bernard

Un service de traduction, de révision et de correction d'épreuves professionnel et de qualité.

• 52, rue Alsek, Whitehorse • Tél. : (867) 668-5933
• abernard@northwestel.net.



The Plan
by **Investors Group**

Investors Group Financial Services Inc.

Davy Joly
Planification budgétaire
Assurance-vie
Prêt hypothécaire

Waterfront Station 240-2237 2^e Ave. Whitehorse Yukon
davy.joly@investorsgroup.com Tél. : 867-334-4771



CHEZ ML
Life Services de vie
Counselling & Life Coaching

• Psychothérapie et Coaching • Ateliers de croissance personnelle
• Thérapie individuelle (adultes et adolescents)
• Thérapie de couples et relationnelle

Lucie Desaulniers, M Ed, CCC et Michel Morris, M Ed, CCC
3A, 2099, 2^e Avenue Whitehorse (Yukon) Y1A 1B5
• (867) 668-6517 • servicesdevie@gmail.com

Emploi et formation, activités communautaires et culturelles pour tous, accès à Internet, prêt de livres et location de films, etc.



302, rue Strickland, Whitehorse
(867) 668-2663, poste 500
www.afy.yk.ca

MARTIN POIRIER, RMT

Massages ostéo-thai
Thérapie cranio-sacrée

T : 867.335.5262
E : martinayukon@gmail.com
303B rue Hawkins, Whitehorse (Yukon)





Nordique Fire Protection
Gilbert Bradet

• Ventes, services et conseils en protection d'incendie et sécurité au travail
• Partout au Yukon depuis 2002
• (867) 333-3536
• nordique@northwestel.net

Vous offrez des services en français?

Réservez votre inscription dès aujourd'hui dans l'Index des services en français.



NORDMAN

Bois de chauffage
Vendue à la corde
Livraison
• (867) 332-9663 •
nordman@northwestel.net

L'Index des services en français est une aubaine sans pareille!

24 publications + 1 publi-reportage avec photo + 1 abonnement d'un an au journal.

• PUB@AUROREBOREALE.CA • (867) 667-2931

Chronique de la CSFY

Le fonctionnement d'une commission scolaire

MAUD CARON, ADJOINTE À LA
DIRECTION DE LA CSFY

Toutes les provinces et les territoires du Canada ont une ou des commissions scolaires. Selon la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'origine des commissions scolaires avec des commissaires élus tels que nous les connaissons aujourd'hui remonte à 1845, soit environ 10 ans avant les municipalités et plus de 20 ans avant la Constitution de 1867.

La Commission scolaire francophone du Yukon no 23 (CSFY) a été créée en 1996 et est la seule au Yukon. Elle a la responsabilité d'offrir le programme d'éducation en français langue première sur tout le territoire. Bien des changements ont eu lieu depuis sa création, mais certaines réalités demeurent; notamment, son mode de fonctionnement et ce qui est régi par la Loi sur l'éducation du Yukon.

Mandat de la CSFY

La CSFY administre l'ensemble des ressources financières reçues pour son fonctionnement et le fonctionnement de ses établissements. Conformément à la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi sur l'éducation du Yukon, la CSFY accomplit sa mission en assumant, entre autres, le mandat suivant :

- Établir des politiques qui reflètent les aspirations de la communauté francophone;
- Offrir des programmes éducatifs favorisant le plein épanouissement des apprenants;
- Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du système éducatif francophone;
- Retenir les services d'un personnel compétent et dynamique et l'appuyer dans sa démarche pédagogique;
- Assurer l'évaluation de la prestation des programmes et des services;
- Favoriser la concertation auprès des parents, des apprenants et des autres partenaires en éducation;



Photo : Fournie.
Les commissaires de la CSFY : Gilbert Bradet, Danielle Daffé, Jean-Sébastien Blais, Jean-Paul Molgat, vice-président et Ludovic Gouaillier, président.

- Fournir un environnement propice au succès de l'apprenant, au développement de son identité culturelle et à son rayonnement dans la communauté;
- S'assurer que les services et les ressources fournis aux écoles françaises du Yukon par le gouvernement soient au moins égaux à ceux que reçoivent toutes les écoles du Yukon.

En tant qu'élus, les commissaires doivent donc rendre des comptes à leurs concitoyennes et à leurs concitoyens ainsi qu'au ministre de l'Éducation concernant les réalisations et les activités de la CSFY.

Réunions publiques

Les commissaires se réunissent pour prendre des résolutions et recevoir les rapports de la direction générale et de l'école. Vous êtes invités à assister aux réunions publiques de la CSFY pour vous tenir informés des dossiers. Ces réunions, bien que publiques, sont par contre non délibérantes. Vous aimeriez présenter un sujet aux commissaires lors d'une réunion publique? Vous pouvez alors faire une demande de délégation.

Le droit de parole

La parole peut vous être accordée si vous faites une demande de délégation au minimum 48 heures avant la tenue de la réunion publique, question d'assurer que votre

demande soit à l'ordre du jour. Vous pourrez alors vous adresser aux commissaires sur le sujet de votre choix et jusqu'à 10 minutes pourront vous être octroyées. Ceci bien entendu, dans le but d'entendre toutes les demandes. Une réponse à votre question ne vous sera pas donnée immédiatement lors de cette même réunion. Les commissaires vous répondront par écrit dans un délai

raisonnable.

Pour contacter les commissaires

Vous désirez discuter d'un sujet avec les commissaires? Vous pouvez le faire en les contactant personnellement. Vous pouvez leur adresser vos préoccupations ou questionnements au quotidien. Il suffit de visiter le site Web de la CSFY à www.csfy.ca sous la

section « nos commissaires », puis cliquer sur le nom de la personne que vous désirez joindre. Ne vous gênez pas, les commissaires recevront votre demande et la transféreront à une personne-ressource. La démocratie à son meilleur!

Dernière nouvelle

La CSFY a reçu une lettre de la cour d'appel qui stipule que nous connaissons dans les prochaines semaines la décision de la cour concernant le litige qui oppose la CSFY au gouvernement du Yukon. À la suite de cette décision, la CSFY devra étudier le résultat de l'appel et consulter son avocat pour élaborer son plan d'action. La CSFY tiendra la communauté informée des développements. Pour tout connaître sur le recours judiciaire depuis ses débuts, visitez le site Web de la CSFY à www.csfy.ca.

Pour de plus amples renseignements ou pour nous faire part de vos commentaires :

info@csfy.ca (867) 667-8680, poste 0 www.csfy.ca

Rédactrices et rédacteurs recherchés

Pour la 11^e édition
de la revue **Le NombriL**

Thème : LES CHOIX
Quand bébé pointe sa frimousse dans
la vie des parents, les choix frappent
à la porte!

**Choix de vie, choix de jouets, choix
d'éducation, choix de langue...**

Contactez-nous dès maintenant pour

- la rédaction d'un article,
- une suggestion de sujet,
- une proposition de photo
- toute autre idée géniale
qui bonifierait la revue.

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION
DES TEXTES : 24 FÉVRIER

Information : Maryne Dumaine, lenenombriL@lesessentielles.ca





LE JOURNAL

LE JOURNAL DES JEUNES DE L'ACADÉMIE PARHÉLIE

Mercredi 5 février 2014

Dakota Rhodes, 10^e année

L'histoire de Fred

Un jour mon ami Fred m'a raconté l'histoire de sa première expérience avec des esprits. À ce temps-là, la plupart de ses amis pensaient que Fred était fou, mais je pensais qu'il était seulement plus proche des esprits que la plus part du monde. Moi aussi j'avais déjà vu des esprits. L'histoire de Fred m'intéressait, donc je lui ai demandé de me la raconter.

– OK. Dis Fred, mais ne pense pas que je suis fou.

Ça commence un jour dans la cuisine du restaurant chez Mario. Fred préparait la viande pour être cuite plus tard ce soir-là. Fred était prêt à commencer à couper la viande, mais un bruit très fort derrière lui l'a surpris. Fred s'est retourné pour trouver la source de ce son troublant, derrière lui il trouva seulement une marmite par terre. En baissant sa tête pour remettre la marmite à sa place sous la comptoir, Fred entendit un autre bruit, mais celui-là était différent, il ne savait pas c'était quoi, en levant sa tête il sentit quelque chose frotter ses cheveux. Alors Fred prit un pas de côté, et trouva son couteau planté dans le mur, d'une manière qu'il semblait avoir été lancé. Il regarda partout, cherchant autour de la salle pour trouver celui qui avait lancé son couteau vers lui. Il n'y avait personne. Il était seul dans la cuisine.

– Je sais qu'il y a quelqu'un ici! Montrez-vous! Ce n'est pas drôle ce que vous avez fait.

Personne n'arrivait dans la cuisine. Fred pensa que peut-être la personne était sortie de la cuisine. Donc il enleva son couteau du mur, le lava, et commença à couper sa viande. Du coin d'oeil, Fred vit une personne qui rentra dans la cuisine. Il se tourna et ne vit rien. Il marcha dans la même direction que l'ombre, mais personne n'était là. Fred se retourna pour reprendre son travail. Tout-à-coup, il aperçut une femme dans une robe blanche, déchirée et sale, assise sur le comptoir à côté de la viande.

– Qui êtes-vous? Que faites-vous ici?

Elle ne répondit pas. Alors Fred s'approcha de la femme.

– Vous ne pouvez pas être ici, il va falloir que vous partiez.

Il tendit les mains pour aider la femme à descendre du comptoir. Mais ses mains passèrent à travers de son corps. Fred sauta et se recula de terreur. La femme n'était pas vraiment là, Fred avait des hallucinations, ou il rêvait. La dame s'approcha de Fred, elle mit sa main sur son front. Dès que sa main toucha son front, Fred eu une vision, comme un rêve, mais plus réel. La vision était de la femme. Elle était dans la cuisine, cachée sous le comptoir. Un homme, semblait chercher quelque chose. La femme tremblait de peur. Tout à coup, la marmite tomba grâce à un petit mouvement de son pied. L'homme se retourna, il s'approche et saisit la femme par les cheveux, la tira jusqu'au milieu de la cuisine. Il prit un couteau du comptoir, et trancha la gorge de la femme.

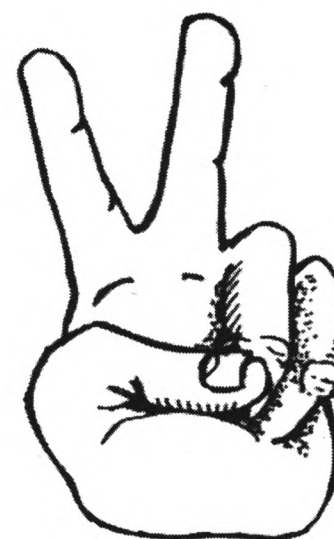
Fred ouvrit ses yeux et la femme avait disparu. Il chercha partout dans la cuisine, mais il ne trouva rien. Fred continua son travail, et à la fin de la journée, il partit du restaurant. En marchant chez lui Fred se rendit compte qu'il y avait plusieurs personnes qui le suivaient. Il commença à courir et n'arrêta pas jusqu'à son appartement. Personne n'était là. Fred s'assit avec son ordinateur, et commença la recherche du meurtre de la femme. Il trouva un article de journal de 8 ans passés, expliquant le meurtre. Fred pensa à son expérience, il chercha une explication pourquoi l'esprit était venu le rencontrer. Il trouva un site qui explique que certaines personnes ont une meilleure communication avec les esprits que la plupart du monde. Ces gens rencontrent plusieurs esprits grâce à leur connexion. Les esprits ne sont pas libres si personne ne connaît la façon dont ils sont morts.

Fred se leva pour chercher un café. En passant devant sa fenêtre il vit plusieurs personnes dehors. Mais il continua à prendre son café. En revenant, il regarda du coin de l'œil et vit encore plus d'individus. Fred recula pour mieux voir la rue. Il y avait une foule de personnes qui le regardait. Il analysa les gens dehors et réalisa qu'il était capable de voir à travers leur corps. Ils étaient tous des esprits.

Émilien Boudreau, 9^e année

Celui qui veut la paix prépare la guerre

Dans un monde en guerre,
 Au milieu des galets.
 Des milliers de morts
 De quoi vous donner remords.
 Mais quelques semaines plus tôt,
 En temps beaux.
 Le gentil vaque à ses occupations,
 Mais le méchant prépare ses options.
 Le neutre, un peu arrogant
 Brague ses compagnons d'antan.
 « Mon pays est fort et puissant! »,
 Et rend furax le méchant.
 « Vous, un pays fort, vous ne faites pas le poids
 devant mon armée ».
 Le gentil lui, s'abstient de tout commentaire.
 Et un mois plus tard c'est la guerre.
 Le méchant commence par abattre le neutre arrogant,
 Et puis lui dit : « toi qui croyais être fort, moi je
 suis intelligent ».
 Quand celui-ci s'en prend au gentil,
 Son air passe de fier à ébahi,
 Le gentil l'attendait d'un pied ferme.
 Bat le méchant et l'enferme.
 Il le visite et lui dit : « celui qui veut la paix prépare
 la guerre ».



Environnement

Plusieurs changements touchent les chasseurs

PIERRE-LUC LAFRANCE

Le 20 janvier, le ministre de l'Environnement, Currie Dixon, a annoncé que le gouvernement du Yukon a modifié le Règlement sur la faune. L'objectif avoué : réduire les droits exigés aux chasseurs de wapitis et faciliter la mise en œuvre du plan de conservation et de gestion des loups. Par la même occasion, le gouvernement a décidé de permettre aux jeunes de 12 et 13 ans de chasser en compagnie d'un adulte titulaire d'une autorisation de chasse à accès restreint.

« En faisant passer de 50 \$ à 10 \$ les droits du sceau applicable au wapiti, nous simplifions la vie des chasseurs

qui se préparent à abattre des animaux dans des zones d'exclusion, en conformité avec le plan de gestion de la population de wapitis », a dit M. Dixon. « Cette baisse de tarif s'harmonise à celle qui a eu lieu l'an dernier relativement au sceau applicable au bison. »

Les changements ont particulièrement touché la chasse au loup afin de mettre en œuvre le plan de conservation et de gestion de cet animal. D'abord, le gouvernement a annulé les frais d'apposition de sceau applicable aux peaux de loups. Ensuite, le ministre a maintenant la possibilité de varier les limites de prises pour la chasse au loup. Il ne s'est pas encore

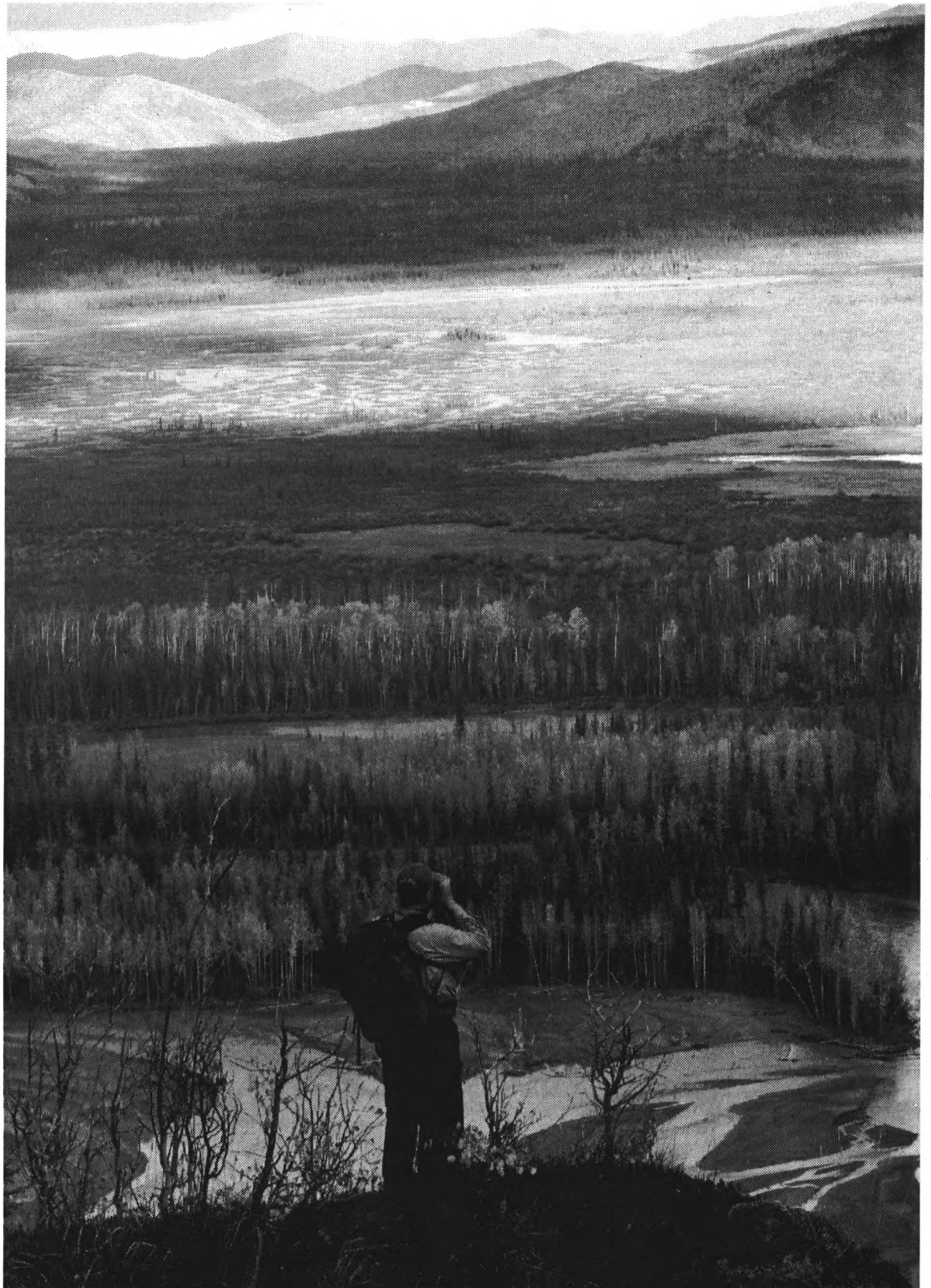


Photo : Mike Oleshak.

Les changements entreront en vigueur le 1^{er} avril 2014.

prévalu de ce droit, il n'y a donc aucun changement à la limite actuelle qui est de sept pour les résidents et de deux pour les non-résidents. La date de présentation des rapports sur le nombre de loups abattus par des titulaires d'une autorisation de chasse à accès restreint a aussi été changée. La nouvelle date est fixée au 15 avril. Un autre changement est de permettre au ministre de varier les dates de début et de fin de la période de chasse au loup. Toutefois, il n'y a aucun changement prévu pour le moment.

Parmi les autres changements, notons la

révocation des licences de guide spécial pour les chasseurs de grizzlis. Ces licences auraient dû être abolies vers la fin des années 1990 à la suite d'une décision administrative, au moment où les mesures visant à diminuer le nombre d'ours ont été levées. Le gouvernement offre maintenant la possibilité de délivrer des licences de guide spécial pour les chasseurs de bison. Il a aussi décidé de retirer la harde de caribous Chisana de la liste des espèces spécialement protégées.

Les chasseurs n'auront plus à payer des droits liés à l'achat de la carte des sous-zones de gestion du gibier. Le

gouvernement a également clarifié des dispositions concernant la maladie débilite chronique (ce qui rend illégales l'importation et la vente d'appâts pour la chasse composés d'ingrédients provenant de cervidés morts ou vivants). Enfin, la date de clôture pour les chasseurs qui chassent l'orignal dans leur territoire de piégeage passe du 31 octobre au 31 janvier.

Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1^{er} avril 2014 et feront partie du Guide de la chasse au Yukon 2014-2015 et de la feuille de données relative aux autorisations de chasse à accès restreint publiée en 2014.



Photo : Fournie.

Le plus gros orignal au monde

PIERRE-LUC LAFRANCE

Heinz E. Naef de Dawson a établi un nouveau record pour le plus gros orignal abattu au monde avec une bête de 263 5/8 pouces. L'ancien record était de 261 5/8 pouces pour une bête abattue en Alaska en 1994. Le record a été reconnu le 27 janvier par le Bonne and Crockett Club.

Sports et loisirs

L'aventure d'un Québécois au Yukon Arctic Ultra



Réjean Moreau, de Varennes au Québec.

Photo : fournie.

RÉJEAN MOREAU

Le Yukon Arctic Ultra (YAU) est l'une des courses parmi les plus difficiles au monde. Elle a lieu annuellement, au début de février et débute à Whitehorse. L'événement, initié par Robert Pollhammer de Garmisch-

Partenkirchen en Allemagne, existe depuis 2003 et a eu lieu toutes les années depuis, sauf en 2010. Robert en est toujours le maître d'œuvre.

Les coureurs ont le choix entre plusieurs disciplines : le marathon (26 milles), les 100, les 300 et les 430 milles, et ce,

sur les traces de la légendaire course de traîneau à chiens, la Yukon Quest. Précisons que les 430 milles ne sont courus qu'une année sur deux, lorsque la Yukon Quest débute à Whitehorse.

Les coureurs ont le loisir de faire le trajet à pied, en raquette, en ski de randonnée ou même en vélo de montagne. Ils doivent respecter des règles strictes de sécurité et emporter avec eux, tout le long du parcours, leur nourriture, équipement et matériel de survie.

Mon aventure

Depuis l'âge de 20 ans, mis à part toutes les courses de cinq, dix, vingt et vingt et un kilomètres dans les quartiers et les villages, j'ai participé à vingt-huit marathons, dont ceux de Montréal, Ottawa, Toronto et New York.

Par la suite est venu le besoin de pousser plus loin le défi en participant à des courses à pied de 100 kilomètres. Il y en a eu quatre à Saint-Donat, puis six à Lévis. Et après, blasé de manger de la chaussée asphaltée, pourquoi pas les sentiers en nature? À cinq



Photo : fournie.

reprises, il y a eu les 80 km cross-country de Pickering, Ontario, et à six reprises les très difficiles 160 km de Haliburton, Ontario, que j'ai complétés à ma première participation. En 2009 et 2010, j'ai vécu l'expérience d'expédition d'endurance en hiver en participant au Marathon canadien de ski, long de 160 km, reliant Gatineau à Lachute.

Au printemps 2009, j'ai appris l'existence du YAU. La description qu'en faisait le site Internet rendait l'expérience presque mythique. Une course dans le Grand Nord, en hiver et dans le froid extrême. Tout de suite, je me suis inscrit aux 100 milles en ski de fond que j'ai complété sans trop de difficultés, avec un mercure qui est descendu aussi bas que -42 degrés Celsius.

Mes ambitions étant beaucoup plus grandes, l'objectif de cette première expérience fut de sonder mes limites, de tester les équipements et de me familiariser avec les conditions générales de la course.

Par la suite, il y a eu les 300 milles en 2012. Seul Canadien inscrit pour cette distance, je me suis classé 3^e dans une épreuve qui a duré 180 heures.

En 2013, un problème de santé a limité à 400 milles mon désir de franchir les 430 milles

réglementaires du plus long parcours.

Mais comment vous raconter cette folie? Un événement aussi long, aussi gros, aussi exigeant, tellement hors des sentiers battus qu'on ne sait l'aborder sans laisser au lecteur une impression de surréalisme. Pendant ces aventures, toutes mes énergies, toutes mes émotions et tout ce que j'avais comme ressource morale y ont passé et des dizaines de fois.

Mais, j'y retourne. Je vais m'inscrire aux 430 milles en 2015. Pourquoi?

Pour mes cinq enfants et surtout mes petits-enfants, l'exemple de détermination. Pour ma conjointe Line que je vais marier cet été et qui me soutient dans toutes ces folles aventures. Mettons ça aussi sur le dos de la passion, du goût de réaliser des choses extraordinaires et l'espoir que mon soleil soit encore loin du crépuscule.

Ma motivation

L'aventure, c'est s'affranchir.

Une délivrance qui s'ouvre sur de nouvelles réalités, de nouveaux paradigmes.

Des voies nouvelles apparaissent pour la pensée et pour l'action.

Il n'y a pas de choix à faire, aucune option n'existe avant chaque embûche. C'est l'inconnu et la sublime découverte de soi.

Le besoin d'agir sans modèle préalable nous amène à rompre avec nos servitudes et à nous redécouvrir constamment.

Voilà la vraie liberté!



Photo : Jean Chalifour.

Entente entre le Club de ski de fond et Air North

JEAN CHALIFOUR

Le Club de ski de fond de Whitehorse a signé une entente de trois ans avec Air North. La compagnie aérienne fournira environ 800 litres de carburant par mois au club de ski en saison hivernale et offrira aussi des billets d'avion aux skieurs du Yukon qui participent à des compétitions à l'extérieur du territoire.

Air North a pris une approche verte avec cette entente en faisant don de

carburant qui serait autrement perdu. Ce carburant sera utilisé pour faire fonctionner l'équipement d'entretien et pour chauffer le bâtiment du Club de ski de fond de Whitehorse, ce qui permettra de réduire les dépenses annuelles du club.

Pour ce qui est des billets d'avion, un aller-retour sur dix sera offert et les athlètes et leurs entraîneurs n'auront pas à payer de frais de transport pour leurs sacs de ski.

Erratum

Dans notre dernière édition, nous avons fait une erreur dans le nom d'Emily Nishikawa. En effet, dans l'article publié à la page 21 du numéro du 22 janvier, elle est rebaptisée Emily Nishikiwa. Toutes nos excuses à la principale concernée.

Sports et loisirs

Le Yukon Arctic Ultra, à la limite du possible



Les athlètes avant le grand départ.

Photo : Jean Chalifour.

JEAN CHALIFOUR

J eudi matin 30 janvier, aux sources d'eaux thermales de Takhini, 66 coureurs se sont élancés sur une portion du parcours de la Yukon Quest pour une course d'endurance en nature considérée comme la plus difficile au monde, le Yukon Arctic Ultra (YAU). Difficile à l'extrême pour le coureur en raison de la rigueur du climat, de la nature du sentier, des distances à parcourir et de la nécessité de transporter tout le matériel requis pour manger, boire, dormir et assurer sa survie.

Les épreuves au programme

Les coureurs peuvent faire le YAU à pied, en vélo de montagne ou en ski de fond. La majorité le fait à pied en utilisant au besoin leurs raquettes. Cette année, trois épreuves sont au programme. Ainsi, quinze athlètes ont participé au marathon (distance de 26 milles). Parmi eux, cinq athlètes de Whitehorse et un de Dawson. Vingt-deux athlètes ont pris le départ du 100 milles pour terminer leur balade à Braeburn. Parmi eux, une douzaine d'Européens, un athlète de Whitehorse et une Chinoise. Enfin, dans le 300 milles, seize coureurs, tous Européens, dont deux Anglais du même patelin, âgés respectivement de 62 et 69 ans, ayant l'objectif d'atteindre Pelly Crossing.



Les athlètes se lancent sur la piste.

Photo : Jean Chalifour.



Photo : Jean Chalifour.

Laure-Anne Bouthemy, bénévole de France, Libby Gregory, bénévole d'Angleterre, Robert Pollhammer, initiateur et organisateur principal de l'événement, d'Allemagne, Diane Patrick, bénévole d'Angleterre, Anaïs Marceau, bénévole de France.

Pour le marathon, pas de point de contrôle, mais pour le 100 milles et le 300 milles, respectivement deux et huit points de contrôle.

Dans les épreuves des 100 et des 300 milles, le délai réglementaire prévu pour compléter la course est respectivement de trois et huit

jours. Année après année, plusieurs athlètes relèvent le défi, mais un grand nombre abandonne en raison de son extrême difficulté. Considérant l'absence de bourses aux participants, il faut être un vrai passionné, mordu de l'aventure dans le Nord, avoir une motivation à toute épreuve ou être un peu fou pour s'inscrire au YAU.

Shelley Gellatly fait partie de l'organisation de la course au Yukon. Elle y a participé plusieurs fois comme coureuse. Pour elle, les participants sont attirés par l'attrait de faire une course considérée comme extrême dans le Nord, en pleine nature, dans un endroit rempli d'histoire, comme celle de la ruée vers l'or. Elle affirme que sa principale préoccupation est de ramener à la réalité les coureurs qui s'y présentent avec un excès de confiance.

Deux jeunes femmes de France comme bénévoles

Shelley Gellatly assume aussi la coordination du travail d'une vingtaine de bénévoles. Parmi ceux-ci, Anaïs Marceau et Laure-Anne Bouthemy, deux jeunes Françaises dynamiques de la grande région de Toulouse.

Anaïs et Laure-Anne sont venues visiter le Canada pour une période de six mois. Sportives, amantes de la nature et travaillant depuis peu dans le domaine du tourisme de plein air, elles ont eu vent du YAU

sur Internet et s'y sont inscrites comme bénévoles alors qu'elles étaient encore en France.

Anaïs et Laure-Anne sont ravies de travailler au YAU. Elles visent à y vivre une expérience inoubliable à deux en pleine nature, tout en ayant du plaisir, en faisant de belles rencontres et en se rendant utiles. Se déplaçant d'un point de contrôle à l'autre au fil des jours, elles ont comme principales responsabilités d'y enregistrer les heures d'arrivée et de départ des participants, de leur offrir à manger et de vérifier s'ils ont des engelures aux pieds, aux mains et aux oreilles, de même que des ampoules. Tâche importante, car toute engelure ou ampoule entraîne la disqualification d'un participant.

Bref historique de l'événement

Robert Pollhammer d'Allemagne faisait déjà des courses de longue distance en pleine nature. Après des études au Canada et à la suite de la disparition d'une course semblable en Alaska, il allait de soi pour lui que le YAU devait prendre vie au Yukon en 2003. Ainsi naissait une belle aventure dont c'est la 11^e édition cette année.

Chaque année, Robert vient au Yukon assister à l'événement et continue d'en être l'âme et l'organisateur principal.

Pour plus d'information sur le YAU, consulter le site www.arcticultra.de.

Sylvain Perron



Les funérailles de Sylvain Perron, décédé le 26 décembre 2013, auront lieu le 7 février à 19 h à la cathédrale Sacré-Coeur (coin Steele et 4^e).

Afin de lui rendre un dernier hommage et en geste de solidarité, nous sommes invités à apporter tuques, mitaines ou bas de laine qui seront distribués à des organismes communautaires.

Renseignements : 393-4791.

Pêches et Océans
CanadaFisheries and Oceans
Canada

Appel de candidatures

Sous-comité du saumon du Yukon

Pêches et Océans Canada lance un appel de candidatures aux personnes intéressées à siéger au Sous-comité du saumon du Yukon, un organisme consultatif public au service du ministre des Pêches et des Océans et des Premières Nations du Yukon pour les aider à traiter toute question concernant le saumon et son habitat.

Les candidats sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae et leur lettre d'accompagnement, en prenant soin de préciser dans cette lettre leur nom, leurs date et lieu de naissance, les qualifications les rendant aptes à assumer cette fonction et leurs adresses postale et électronique.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site : www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/index-fra.html

Votre candidature doit parvenir au plus tard le **vendredi 28 février 2014**, par courrier électronique, à heather.wood@dfo-mpo.gc.ca

Personne-ressource :

Heather Wood, conseillère en politiques

Pêches et Océans Canada

401, rue Burrard, bureau 200, Vancouver (C.-B.) V6C 3S4

Téléphone : 604-666-6099 Télécopieur : 604-666-3295

Canada

Transports
CanadaTransport
Canada

Transports Canada, Aviation civile Ingénieurs en certification des aéronefs 90 395 à 105 427 \$

L'Aviation civile de Transports Canada crée actuellement un répertoire d'ingénieurs pour doter des postes qui sont vacants, ou qui le deviendront, dans les bureaux de Transports Canada à Ottawa et dans les régions.

Pour que votre candidature soit prise en considération, vous devez à la fois :

- être titulaire d'un diplôme en ingénierie d'une université reconnue ou être admissible au titre d'ingénieur au Canada;
- avoir de l'expérience en aéronautique dans l'un des domaines suivants :

- Groupe moteurs	- Structures
- Systèmes d'avionique	- Systèmes électriques
- Systèmes mécaniques	- Sécurité des occupants
- Maintien de la navigabilité	- Gestion de projet
- Normes de conception	- Services d'ingénierie en contexte d'exploitation
- Assurance de la qualité et vérification	- Intégration de l'aéronef et évaluation de la sécurité
- Assurance de la conception de logiciels et de matériel électronique	

Nos ingénieurs :

- élaborent des normes de conception de produits aéronautiques;
- approuvent les aéronefs et les produits aéronautiques selon ces normes de conception;
- trouvent des solutions aux problèmes en contexte d'exploitation;
- surveillent les activités des organismes d'approbation de conception.

Pour en apprendre davantage sur ces postes et pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez le www.emplois.gc.ca.

Canada

Emplois

Revue savantes : boycotter les pharmaceutiques ?

AGENCE SCIENCE-PRESSE

Et si les revues savantes cessaient de publier des recherches financées par l'industrie pharmaceutique, de la même façon qu'elles ont depuis longtemps cessé de publier des recherches financées par le tabac? C'est la question audacieuse à laquelle le *British Medical Journal* (BMJ) a récemment ouvert ses pages. Pour le Britannique Richard Smith (lui-même un ancien rédacteur en chef du BMJ) et le Danois Peter C. Gøtzsche, le fruit est mûr : des dérapages ces dernières années auraient démontré que « l'industrie n'est pas digne de confiance ». En plus du fait, dûment documenté depuis des années, qu'une recherche financée par l'industrie a beaucoup plus de chances de conclure que le médicament est efficace... Directrice de la recherche du BMJ, Trish Groves convient qu'il y a eu dérapages, mais réplique que la comparaison avec l'industrie du tabac est exagérée : « les deux industries sont fondamentalement diffé-

rentes » et des lois et règlements peuvent être mis en place pour obliger l'industrie pharmaceutique à se plier à des normes de rigueur dans ses publications (*British Medical Journal*).

Une bière de 3000 ans?

Encore un peu de patience, Et les producteurs d'alcools artisanaux pourront reproduire chez eux une recette vieille de plus de 3000 ans. C'est ce que permettent d'espérer des traces microscopiques d'un breuvage, repérées sur des contenants de cette époque, au Danemark. Du miel, du seigle, des céréales, de l'airelle, des myrtilles, du genévrier... Le résultat final tenait plus du grog que d'une bière moderne, mais le fait que les archéologues en aient retrouvé des traces dans quatre sites du Danemark et de la Suède témoigne que déjà, il y a 3000 à 3500 ans, ce petit produit local avait un certain succès. On y a même trouvé des traces de vignes, qui n'ont pu qu'être importées de loin au sud de l'Europe. Un breuvage qui, au final, avait peut-être

pour but de mieux affronter les longues nuits d'hiver de cette région nordique?

La guerre au sucre

Après la guerre au sel, La guerre au sucre : en Grande-Bretagne, les arguments mis sur la table ce mois-ci par des nutritionnistes sont à peu près les mêmes que ceux employés par une campagne qui a contribué à réduire la consommation de sel là-bas. Obtenir le même succès avec le sucre — autrement dit, pousser les compagnies à réduire les taux de sucre comme elles ont réduit les taux de sel d'environ 15 % dans les aliments — pourrait toutefois s'avérer plus difficile : il s'avère que nos palais n'ont aucun problème à déguster un aliment moins salé, mais peu d'études permettent d'affirmer la même chose pour le sucre. D'aucuns recommanderont de remplacer le sucre par des édulcorants, mais certains contiennent tout autant de calories que le sucre. Selon la campagne Action on Sugar, une réduction de 20 à 30 % du sucre ajouté pour l'instant à nos aliments équivaldrait à 100 calories de moins par jour par personne.

Animaux trop prudents

Chaque animal a sa « distance de tolérance » : si un autre animal s'approche trop, il fuit. Or, il semblerait que dans le cas des lézards, ceux qui vivent sur des îles sont systématiquement plus tolérants. Ou inconscients. Ça les rend bien sympathiques pour les touristes qui peuvent les observer de très près. Mais ça les mettra en danger le jour où un prédateur débarquera sur leur île. Or, à l'heure où de plus en plus d'espèces envahissent des écosystèmes qui ne sont pas les leurs, on est en droit de s'inquiéter pour la survie de ces lézards : c'est l'avertissement que lance une équipe de biologistes qui vient de publier ces calculs basés sur des observations de 66 espèces de reptiles à travers le monde. La solution : empêcher de nouveaux prédateurs de débarquer sur ces îles. Ce qui est plus facile à dire qu'à faire...

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?



Des professionnels engagés

Conseils en développement de carrière

Création, amélioration et traduction de CV

Simulation d'entrevue

Des services personnalisés
et des ressources utiles.

Canada Yukon

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE

302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon)
867.668.2663 poste 223 www.sofa-yukon.ca

Capsules

370 millions d'années en deux morceaux

C'est l'histoire d'un fossile si gros qu'on a été obligé de le couper en deux. Et il a fallu huit ans avant qu'on ait le temps d'étudier la deuxième partie. En 2006, une équipe internationale faisait grand bruit avec sa description d'un fossile de 370 millions d'années, un des premiers poissons qui commençait à évoluer vers quelque chose d'autre : on l'a appelé Tiktaalik. C'était une bestiole remarquable pour son époque : poisson, mais avec des petits os qui préfiguraient nos futures jambes. Le récit a fait l'objet d'un livre en 2009, *Your Inner Fish* (« Votre poisson intérieur »). Par contre, toute cette histoire n'était que celle de la moitié avant du poisson : lorsque Neil Shubin et ses collègues avaient découvert ce fossile dans l'Arctique canadien, la roche qui l'emprisonnait était si lourde qu'il avait été impossible de la transporter en une seule fois par hélicoptère. Il avait donc fallu la couper en deux, et c'est seulement huit ans plus tard que les experts ont pu commencer à examiner la deuxième moitié. Laquelle a désormais eu droit elle aussi à sa publication, en particulier grâce à un gros os du bassin qui, comme les petits os des nageoires, préfigurait déjà l'avenir.

Les premiers Européens à la peau brune

En voilà un qui a bien fait de garder ses dents de sagesse. 7000 ans plus tard, l'ADN contenu dans une dent permet de savoir que cet Européen avait les yeux bleus et la peau brune. L'homme qui vivait dans ce qui est aujourd'hui l'Espagne, four-

nit du coup un regard sans précédent sur ses contemporains. Son ADN révèle, entre autres, qu'il avait une intolérance au lactose et du mal à digérer des aliments riches en féculents — deux caractéristiques peut-être propres à une majorité de ses amis, à cette époque où l'agriculture n'avait pas encore pris racine en Europe. Mais la partie qui a le plus retenu l'attention est la couleur de sa peau, à l'encontre du portrait traditionnel de l'Européen préhistorique à la peau blanche que font les illustrateurs depuis toujours (*Nature*).

Facebook prédit la disparition de l'air

Une étude de l'Université Princeton fait grand bruit en annonçant que Facebook aura perdu 80 % de ses abonnés d'ici 2017. Facebook réplique par une autre étude : Princeton n'aura plus d'étudiants en 2021. On pourrait croire à une guerre de mots, mais les analystes de données de Facebook ont utilisé la même méthodologie que ceux de Princeton. Le but de l'exercice étant de démontrer que ni l'une ni l'autre des conclusions n'avait de sens. Une des erreurs des étudiants de Princeton est de s'être d'abord appuyés sur les recherches Google : par rapport à 2007, et plus vite encore depuis 2012, le nombre de gens qui tapent « Facebook » dans Google a dégringolé. Or, s'il existe des signes du déclin de Facebook, ce n'est pas là qu'il faut les chercher, puisque nombre d'utilisateurs y accèdent désormais par une application sur leur téléphone. On peut d'ailleurs arriver à des

résultats tout aussi étranges en s'inquiétant du déclin des recherches « Princeton » dans Google Scholar. En fait, concluent les analystes de Facebook, c'est peut-être du sort de l'humanité plutôt que du sort de Princeton dont il faut se préoccuper. Parce qu'une recherche des tendances (Google Trends) révèle un déclin inquiétant du mot « air » : si la tendance se maintient, on n'aura plus d'air en 2060...

Ceux qui textent marchent moins vite

Si vous avez déjà été irrité par un piéton qui gêne le passage aux autres piétons parce qu'il est occupé à texter, grande découverte : texter tout en marchant altère notre posture et notre équilibre. Selon une recherche australienne parue dans *PLoS One*, les marcheurs « dévient » de leur trajectoire et ralentissent lorsqu'ils textent. Les 26 « cobayes » avaient pour tâche de marcher en ligne droite pendant 8 mètres et demi, tantôt avec un téléphone, tantôt sans. Le ralentissement n'était pas tant ce qui intéressait les chercheurs que les « oscillations » du corps lorsque l'individu est occupé à cette double tâche très inhabituelle. Et on ne s'est pas penché sur ce qui se passe lorsqu'il traverse la rue...

Effacer un souvenir par un gène

On évoque depuis quelques années la possibilité d'effacer des souvenirs douloureux en ciblant une région de notre cerveau. Et si on passait plutôt par un gène? Les experts appellent « épigéné-

tique » cette science qui étudie les relations entre les gènes et leur environnement — et qui nous a permis d'apprendre, ces dernières années, que des épisodes stressants peuvent altérer l'expression d'un gène au cours d'une vie. Pourrait-on se servir de cette connaissance pour aider les gens souffrant de stress post-traumatique? Une étude parue dans la revue *Cell* fait état d'un médicament testé sur des souris — il cible les marqueurs qui, attachés à notre ADN, font en sorte qu'un gène soit actif ou non. On pense plus particulièrement aux gènes dont l'activation envoie à notre cerveau les signaux chimiques associés à la peur. De la souris à l'homme, il y a toutefois un bond : les souris ne souffrent pas de stress post-traumatique. On peut tout au plus les entraîner à avoir peur de quelque chose... ou à ne plus en avoir peur.

Le noir dossier de la cigarette

Comme si le cancer du poumon ne suffisait pas, une revue de la littérature médicale confirme les pires craintes : la cigarette augmente aussi les risques de diabète, de perte de la vision, de dysfonction érectile et de grossesse extra-utérine. L'étude, parue le 17 janvier, n'est pas une surprise pour les experts. Elle s'inscrit dans une nouvelle série d'efforts de la part des autorités américaines pour lutter contre le tabac. Elle est toutefois importante parce que commandée par le grand patron de la santé à Washington (Surgeon General), dont les prédécesseurs avaient déjà allongé la liste des maux reliés au tabac, avec le cancer de la vessie (1990) et celui du col de l'utérus (2004).



Munchkins Judo
lundi et jeudi
de 17 h. à 18 h.
École Émile-Tremblay.

Cours de femmes conditionnement physique / judo
mercredi 19 h 30 à 21 h
et samedi 12 h 30 à 14 h
École Secondaire Vanier à Riverdale.

Informations :
judoyukon@gmail.com
Tél. : 334-8831




LES RAPIDES DU CHEVAL BLANC



Daniel Latour de Whitehorse est l'un des treize gagnants d'un iPad mini de 16 Go dans le cadre du concours *Ta parole est en jeu*. Il s'agit d'un site Web interactif créé par le groupe des technologies de l'apprentissage de l'Université de Moncton et l'ONF qui permet aux jeunes de 13 à 17 ans de découvrir la richesse de la langue française au Canada avec de nombreux jeux pour tester leurs connaissances du français.



Dans le cadre d'un Conte sur roues, Monsieur Jean pose une question à un garçon de trois ans et demi : « Identifie-moi des moyens de transport qui roulent ! » Le garçon répond : « Des autos, des camions de pompier, des motos... des avions ». Monsieur Jean lui dit : « Bravo, mais les avions ne roulent pas, ils volent. » Le garçon réplique : « Les avions, ils roulent avant de voler. »

Notre fière Franco-canadienne Audrey Queverdo était entourée de ses amies Johanne Lalonde (gauche) et Sandrine Duffieux (droite) lors d'une cérémonie pour les nouveaux citoyens canadiens avec le député du Yukon Ryan Leef.

Une erreur factuelle s'est glissée dans l'article « Claude Gosselin : douze années marquantes au Yukon » que l'on pouvait lire dans les deux premières pages de notre

dernière livraison (le numéro du 22 janvier 2014). On peut y lire que Claude Gosselin était père Oblat, ce qui n'est pas le cas. Il est prêtre diocésain de Québec. Désolé pour la confusion.

L'équipe de l'*Aurore boréale* se joint à la communauté francophone pour offrir ses condoléances à Hélène Lapensée dont le mari est décédé subitement.

Votre journal au quotidien



auroreboreale.ca

Aurore boréale



@l_auroreboreale

calendrier communautaire

pub@aurorboreale.ca 667-2931

2 au 9 février

Available Light Film Festival. Présentation de trois films francophones. Rens. : www.yukonfilmsociety.com/alff

Vendredi 7 février

17 h : Soirée-bénéfice d'Hélène Beaulieu pour Blue Hibou. Repas comprenant les plats préférés des membres de Blue Hibou sur trame sonore de leur tout nouveau CD. Encan silencieux. Concert d'Hélène et invités-surprises comprenant des extraits du nouvel album et autres pièces teintées de rêve et de mélancolie! Au Centre de la francophonie (302, rue Strickland). Rens. : jplaisance@afy.yk.ca.

18 h 30 : AGA du Yukon Green Party à la bibliothèque de Whitehorse. Rens. : 633-3392.

Samedi 8 février

10 h à 13 h : Atelier de création de bagels montréalais au Centre de la francophonie. (cuisine de la salle communautaire). L'animation sera assurée par Bonnie Venton-Ross. Coût : 15 \$ (rabais de 10 % pour les membres de l'AFY) (16 ans et plus) Rens. : reception@afy.yk.ca ou (867) 668-2663, poste 500.

17 h : Émission radiophonique Rencontres avec Angélique Bernard. CBC North 94,5 FM et Radio-Canada au 102,1 FM.

8 et 9 février

Forum jeunesse du JEFY. pour les 12 à 18 ans d'expression française. Thème « Engage-toi ». Tarif : 20 \$ (nuitée et repas inclus). Inscription et renseignements : Geneviève Gagnon, 668-2663, poste 850 ou ggagnon@afy.yk.ca

Dimanche 9 février

10 h 10 : Célébration eucharistique en français à la Cathédrale Sacré-Cœur de Whitehorse.

Mardi 11 février

17 h : Émission radiophonique French Connexion. Animatrice : Ketsia Houde. CJUC 92,5 FM.

Vendredi 14 février

17 h : Café-rencontre organisé par le ministère de l'Éducation. À l'occasion de la Semaine de l'immersion franco-yukonnaise (du 3 au 7 février 2014) et de la Journée internationale du patrimoine canadien (le 16 février), Éducation Yukon, en collaboration avec Canadian Parents for French, vous invite à un souper au Centre de la francophonie. À la salle communautaire du Centre de la francophonie (302, rue Strickland). Rens. : jplaisance@afy.yk.ca

18 h 45 : Jeux de société (activité Franco50). Après les Cafés-rencontres, nous sortons les jeux. Coût : gratuit (mais inscription recommandée). Rens. : reception@afy.yk.ca, (867) 668-2663, poste 500.

Samedi 15 février

17 h : Émission radiophonique Rencontres avec Ketsia Houde. CBC North 94,5 FM et Radio-Canada au 102,1 FM.

Dimanche 16 février

10 h 10 : Célébration eucharistique en français et célébration de la Première communion à la Cathédrale Sacré-Cœur de Whitehorse.

Mardi 18 février

17 h : Émission radiophonique French Connexion. Animatrice : Angélique Bernard. CJUC 92,5 FM.

Jeu 20 février

Repas répit pour les participants au programme Mamans, papas et bébés en santé à la salle communautaire du Centre de la francophonie (302, rue Strickland). Incursion orientale. Salade de pois chiches, légumes et trempette, challah (pain aux œufs du Moyen-Orient), yogourt aux fruits. Information : (867) 668-2663, poste 810.

petites annonces

pub@aurorboreale.ca 667-2931

Cherche à louer

Femme seule, non fumeuse cherche un appartement de 2 ½ - 3 ½ à Whitehorse ou les environs, pour le mois d'avril. Cell. : 334-3222. Maison : 660-4009

Petite famille (papa, maman et bébé) cherche logement (2 chambres à coucher) pour le 1^{er} mars. Info : Maryève Vermette maryeve31@hotmail.com

Location

Chambre à louer à Riverdale, 550 \$, tél. : 633-4887.